Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille 3 Université
Sciences humaines et sociales
Charles-de-Gaulle

Journées archéologiques de la Région Nord-Pas-de-Calais 2012

18 et 19 octobre 2012,
Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, Villeneuve d'Ascq
Bâtiment B, Amphithéâtre G

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

Thérouanne (Pas-de-Calais), « Chaussée Brunehaut » : chapiteau romain en situation de découverte lors de la fouille en 2006. Cliché : O. Blamangin (Inrap)

Remerciements

Le Service régional de l'archéologie tient à présenter une nouvelle fois, ici, ses remerciements à l'ensemble des intervenants aux journées régionales de l'archéologie.

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais
Service régional de l'Archéologie
3 rue du Lombard
59000 Lille
Tél : 03 28 36 78 50

Réalisé dans le cadre des journées régionales de l'archéologie des 18 et 19 octobre 2012 qui se déroulent à l'université de Lille3, ce document rassemble les résumés des communications.
Il est distribué gracieusement aux participants et a été préparé par Karine Delfolie, service régional de l'archéologie, DRAC Nord-Pas-de-Calais.

PROGRAMME

JEUDI 18 OCTOBRE 2012

9h15 Accueil des participants

9h30 - 9h45 Introduction, **Fabienne Blaise**, Présidente de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

9h45 - 10h00 Introduction, **Marie-Christiane de La Conté**, Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Nord - Pas-de-Calais

Spécial Halma-Ipel-UMR 8164 (CNRS, Lille3, MCC)

10h00 - 10h15 Halma-Ipel : une tradition de recherches en archéologie.
Didier DEVAUCHELLE, directeur de l'Halma-Ipel-UMR 8164

10h15 - 10h35 De la Préhistoire à l'Antiquité : recherches du laboratoire Halma-Ipel.
William VAN ANDRIGA (Université Lille3)

10h35 - 10h55 L'atelier « Cimetières mérovingiens » Halma-Ipel **:** état d'avancement et perspectives.
Virginie MOTTE (Sra), Guillaume LASSAUNIÈRE (Service archéologique de Seclin), Laurent GUBELLINI (Archéopole) et Carole QUEREL (Inrap)

10h55 - 11h15 Le projet d'atlas topographique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Angélique DEMON (Service archéologique de Boulogne-sur-Mer)
Olivier BLAMANGIN (Inrap)

11h15 - 11h35 « BOAT 1550 BC », un projet européen d'archéologie et de coopération transfrontalière.
Anne LEHOËRFF (Université Lille3)

11h35 - 11h55 A l'heure des RFO en ligne, pourquoi publier ?
Xavier DERU (Université Lille3)

11h55 - 12h15 Cinq ans de recherches archéozoologiques régionales au sein de Halma-Ipel : premiers éléments de synthèse sur l'exploitation du poisson entre l'âge du Fer et l'époque moderne.
Tarek OUESLATI (Université Lille3)

12h15 - 12h35 Actualités épigraphiques et bibliographiques de la Gaule Belgique.
Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE (Université Lille3)

12h35 - 14h15 Déjeuner libre

Résultat des fouilles récentes

14h15 - 14h35 Une triple enceinte néolithique au Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais) *:* résultats préliminaires.
Caroline GUTIERREZ, Marianne DECKERS, Géraldine PERNIN (Cad-Dap)

14h35 - 15h55 Cartographies du phosphore en Nord-Pas-de-Calais : le cas exemplaire des enclos laténiens et romains de Lesquin (Nord).
Kai FECHNER, Viviane CLAVEL, Carole QUEREL et Frédéric BROES (Inrap)

15h55 - 15h15 Lambres-lez-Douai (Nord), "Les Marlières" : un tronçon de voie antique dans le Douaisis.

Samuel LACROIX (Cad-Dap)

15h15 - 15h35 L'écoquartier du Raquet à Sin-le-Noble (Nord), de La Tène au Ier s. de notre ère : état des lieux, 2009-2012.
Marie LEBRUN et Pascale DELPUECH (Cad-Dap)

15h35 - 15h45 Questions et discussion

15h45 - 16h05 Fouille de la crypte de la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) : premiers résultats.
Olivier BLAMANGIN (Inrap)

16h05 - 16h25 Mise au jour d'une voirie et d'une nécropole de bûchers gallo-romains à Bruay-la-Buissière, porte nord (Pas-de-Calais).
Vincent MERKENBREACK (Cda/cg 62)

16h25 - 16h45 *Fanum Martis - Pagus Fanomartensis*, Projet Collectif de Recherche, premiers résultats.
Raphaël CLOTUCHE, Jennifer CLERGET et Géraldine TEYSSEIRE (Inrap)

16h45 - 16h55 Questions et discussion

16h55 - 17h05 Pause

17h05 - 17h25 Le site gallo-romain d'Attin (Pas-de-Calais) : une occupation du II^e^ au début V^e^ s. ap. J.-C.
Jean-Claude ROUTIER (Inrap)

17h25 - 17h45 Thérouanne (Pas-de-Calais), le jardin archéologique / la cathédrale : un état des lieux.
Jerôme MANIEZ, Laëtitia DALMAU (Cda/cg 62)

17h45 - 18h05 Thérouanne (Pas-de-Calais) : bilan et perspectives.
Nicolas MÉLARD (Sra)

18h05 Cocktail

VENDREDI 19 OCTOBRE 2012

9h00 - 9h15 Présentation du programme Artemis.
Luc VALLIN (Sra)

Canal Seine-Nord Europe : les occupations humaines de la plate-forme Marquion / Sauchy-Lestrée

9h15 - 9h30 Point d'actualité sur les fouilles du Canal Seine-Nord Europe.
Gilles PRILAUX, Marc TALON (Inrap)

9h30 - 9h50 L'approche pluridisciplinaire des sites du Néolithique final dans le Nord de la France : Méthodologie et premiers résultats à Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais).
Emmanuelle MARTIAL, Arielle AMPOSTA, Frédéric BROES, Kai FECHNER, Guillaume HULIN, Ivan PRAUD (Inrap)

9h50 - 10h10 Les monuments funéraires de l'âge du Bronze de la plate-forme de Marquion. (Pas-de-Calais)
Philippe LEFEVRE (Inrap)

10h10 - 10h30	La villa gallo-romaine de Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais). Denis GAILLARD (Inrap)
10h30 - 10h50	Premier bilan concernant les sépultures gauloises et gallo-romaines de Marquion / Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais). Nathalie SOUPART (Inrap)
10h50 - 11h00	Questions et discussion

Résultat des fouilles récentes (suite)

11h00 - 11h20	Saultain (Nord), rue Barbusse : une nécropole gallo-romaine avec caveaux en pseudo-hypogée. Alain HENTON, Sophie OUDRY, Sonja WILLEMS (Inrap)
11h20 - 11h40	Neuville-sur-Escaut (Nord), rue Emile Pierronne : une occupation laténiennne inédite et un habitat mérovingien. Renaud LEROY (Cad-Dap)
11h40 - 12h00	Une occupation carolingienne à Bierne (Nord), rue des Fleurs. Jean-Claude ROUTIER (Inrap)
12h00 - 12h20	Les abords de la collégiale Saint-Piat de Seclin (Nord) : nouvelles données concernant le quartier canonial. Guillaume LASSAUNIÈRE (Service archéologique de Seclin)
12h20 - 12h30	Questions et discussion
12h30 - 14h15	Déjeuner libre
14h15 - 14h35	Un habitat de la fin du VII^{e} au début du IX^{e} s. à Escaudain (Nord)**,** rue des Semailles. Maël JULIEN **(**Cad-Dap)
14h35 - 14h55	Dechy (Nord) : une occupation du haut Moyen-Age à l'époque moderne. Ali ROUIBI (Cad-Dap)
14h55 - 15h15	Marcq-en-Ostrevent (Nord), un habitat rural mérovingien. Damien CENSIER (Cad-Dap)
15h15 - 15h30	Questions et discussion
15h30 - 15h50	Un habitat avec fours et puits des VIII^{e}-X^{e} s. à Camphin-en-Carembault (Nord). Christine DENIMAL (Archéopole)
15h50 - 16h10	Le château comtal de Saint-Omer (Pas-de-Calais) diagnostic de l'Esplanade. Jean-Michel WILLOT (Cda/cg 62)
16h10 - 16h30	Fouilles à Hondschoote (Nord) : rues Coppens et Wassendaele, XVI^{e} et XVII^{e} s. Stéphane LEPLUS (Archéopole)
16h30 - 16h40	Questions et discussion
16h40	Clôture des journées

Avant-propos

Organisée conjointement par le service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais et Halma-Ipel – UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC), l'édition 2012 des journées régionales de l'archéologie est accueillie par l'Université Charles de Gaulle - Lille 3 et ceci pour la première fois depuis que cette manifestation existe en Nord-Pas-de-Calais.

Cette heureuse initiative doit beaucoup à Madame Fabienne Blaise, présidente de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3, qui a accepté, sans réserve, d'accueillir l'ensemble des archéologues de la région pour ce moment fort de la recherche archéologique, permettant à tous de partager l'information scientifique et de rendre compte des recherches de l'année écoulée auprès du plus grand nombre.

L'évidence d'une organisation conjointe avec Halma-Ipel a immédiatement surgi des échanges avec Didier Devauchelle, professeur d'histoire, langue et archéologie de l'Égypte, et Stéphane Benoist, professeur d'histoire romaine, qui dirigent l'unité avec enthousiasme et dynamisme. Dans la droite ligne des collaborations initiées par leurs prédécesseurs, leur attachement à l'ouverture de l'équipe à l'ensemble des acteurs de l'archéologie régionale trouve, une nouvelle fois, l'occasion de s'exprimer de manière très concrète dans l'organisation de cette manifestation. La perspective de la création d'un *Learning Center Archéologie/Egyptologie* sur le site de Villeneuve d'Ascq, sous l'égide de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'Université de Lille 3, va dans le même sens d'une recherche et d'une collaboration, toujours plus actives.

Cette année, une place particulière est donc naturellement faite à la présentation des recherches conduites dans le cadre de Halma-Ipel. Plusieurs exemples illustrent clairement la portée des travaux spécialisés ou des réflexions conduites dans le cadre d'ateliers regroupant différents partenaires (service régional de l'archéologie, Institut national de recherches archéologiques préventives, services de collectivités territoriales) et acteurs (chercheurs, et enseignants-chercheurs des universités et du CNRS, opérateurs privés, etc.).

Cette année encore l'actualité régionale est particulièrement fournie. La gestion du patrimoine archéologique, soumis au rythme soutenu de l'aménagement du territoire, a permis d'obtenir de très intéressantes données, comme le démontre la qualité des différentes contributions présentées. Parmi l'ensemble de ces communications, un éclairage spécifique est porté sur les fouilles archéologiques préventives, réalisées par l'Inrap, en préalable à l'aménagement du canal Seine – Nord Europe et plus particulièrement sur les occupations humaines révélées dans l'emprise de la plate forme de Marquion - Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais).

Ouvertes et accessibles à tous, les journées régionales de l'archéologie ne pourraient exister sans la mobilisation des différents acteurs régionaux, des responsables scientifiques des opérations archéologiques, et bien évidemment sans l'implication du service régional de l'archéologie, dont le rôle déterminant dans le développement de la recherche archéologique régionale est souvent méconnu du grand public.

Stéphane Révillion
Conservateur régional de l'archéologie

Halma-Ipel : une tradition de recherches en archéologie.

Didier DEVAUCHELLE, (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

La tradition universitaire lilloise de recherches archéologiques est ancienne et elle dépasse souvent le cadre régional : certains de nos chantiers sont, en effet, implantés sur plusieurs continents, de la Roumanie jusqu'au Soudan, en passant par l'Italie, la Grèce et le Proche-Orient.

Toutefois, l'archéologie régionale constitue un axe essentiel de recherche dans notre équipe, qui permet aussi aux étudiants de toutes les disciplines de se former sur le terrain.

Aussi est-il indispensable que les liens qu'entretient l'équipe HALMA-IPEL (UMR 8164, CNRS - Lille 3 - Ministère de la Culture et de la Communication) avec tous les acteurs de l'archéologie régionale se renforcent et se multiplient.

De la Préhistoire à l'Antiquité : recherches du laboratoire Halma-Ipel.

William VAN ANDRIGA (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

Présentation des activités scientifiques de l'Axe 3 "L'Europe avant l'Europe" :

1. Espaces, peuplement et sociétés :
• Environnements quaternaires et stratigraphie
• Peuplement paléolithique et fluctuations climatiques
• Sociétés protohistoriques et historiques du Bassin Manche–Mer du Nord et ses marges
• Villes et campagnes en Gaule du Nord

2. Systèmes économiques :
• Matières premières et subsistance
• Productions artisanales et diffusion

3. Conceptions du monde et systèmes de représentation :
• Espaces et pratiques funéraires
• Sanctuaires et cultes

L'atelier « Cimetières mérovingiens » Halma-Ipel : état d'avancement et perspectives.

Virginie MOTTE (Sra), Guillaume LASSAUNIÈRE (Service archéologique de Seclin), Laurent GUBELLINI (Archéopole) et Carole QUEREL (Inrap)

La communication porte sur l'état d'avancement de l'atelier « Cimetières mérovingiens » Halma-Ipel - UMR 8164, animé par Virginie Motte, MCC, DRAC-SRA.

Dans l'arrondissement de Lille, trois nécropoles mérovingiennes ont été fouillées récemment à Marquette, Lesquin et Houplin-Ancoisne. Ces ensembles cohérents, fouillés respectivement par Archéopole, l'Inrap et le centre archéologique de Seclin, viennent renouveler les connaissances historiques et archéologiques concernant les nécropoles mérovingiennes situées en périphérie de Lille.

En effet avant 2005, seuls le cimetière de Bouvines et des découvertes de sépultures dans les faubourgs de la métropole avaient été observées par Henri Rigaux au XIX^{e} siècle.

A Lesquin, la nécropole a livré 108 inhumations et les premiers éléments de chronologie permettent de distinguer plusieurs phases d'utilisation de l'espace funéraire, durant une période comprise entre la fin du Vème siècle et la fin du VII^{e} siècle, voire au tout début du VIII^{e} siècle.

A Marquette, 135 tombes ont été fouillées et les premières études autorisent une datation entre le dernier quart du Vème siècle et le milieu du VII^{e} siècle. Enfin, pour Houplin-Ancoisne, une partie seulement du cimetière a été fouillée. Il est évalué à environ 400 tombes. Les 69 sépultures mises au jour révèlent trois phases d'aménagement de l'espace funéraire s'échelonnant, comme à Marquette du dernier quart du V^{e} siècle au milieu du VII^{e} siècle.

Dès avril 2010, il est apparu souhaitable de travailler de manière inter-structurelle afin de confronter les résultats de la fouille de ces trois sites et de publier une synthèse dans le cadre d'un hors série de la Revue du Nord.

Des réunions se tiennent régulièrement et la publication est prévue pour 2014.

Le projet d'Atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Angélique DEMON, (service archéologie de Boulogne-sur-Mer)
et Olivier BLAMANGIN, (Inrap)

Les premières mentions de découvertes archéologiques à Boulogne-sur-Mer remontent au XVI^e^ siècle, mais c'est au XIX^e^ siècle que les érudits et archéologues locaux réalisent les premières fouilles.

Après une interruption au début du XX^e^ siècle, les recherches du *Cercle Archéologique de la Côte d'Opale*, à la fin des années 1960, permettent d'identifier les vestiges du camp de la flotte romaine de Bretagne puis avec la création du service archéologie de Boulogne, en 1989, d'autres secteurs de la ville sont explorés, en particulier le port antique. Depuis 2001, les opérations préventives sont menées par l'Inrap, en collaboration avec le Service archéologie de la ville, qui se consacre essentiellement aux sondages programmés. Les recherches de ces dernières années ont considérablement renouvelé notre perception de la topographie de la Ville antique et de son urbanisation. De plus, le travail de récolement des collections, réalisé depuis dix ans par le service archéologie ouvre de nouvelles pistes de recherches.

Afin de rassembler et de mettre en perspective l'ensemble de ces résultats, un « atelier Boulogne-sur-Mer » a été mis en place en février 2010 au sein de l'UMR 8164 (Halma-Ipel, Université Charles de Gaulle Lille 3) et de son axe 2 « l'archéologie de l'Europe du Nord-Ouest ». Co-animé par Angélique Demon (Service Archéologie de Boulogne-sur-Mer) et Olivier Blamangin (Inrap Nord-Picardie), il rassemble des chercheurs issus de l'Université Lille 3, de l'Inrap, du Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais et du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais. Son premier objectif est de réaliser un atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer.

Premiers résultats des travaux de l'atelier « Boulogne-sur-Mer » de l'UMR 8164 :

Cet atelier a débuté des travaux par un état des lieux de la documentation archéologique disponible pour les fouilles boulonnaises antérieures aux années 2000. Après un échange interinstitutionnel sur les choix de systèmes d'information géographique, des outils documentaires et cartographiques ont été élaborés de manière collégiale et validés par l'ensemble des partenaires.

La création d'une base de données des opérations (sondages, diagnostics, fouilles 1967-2010) confrontant la bibliographie, les informations du Service régional de l'archéologie et les archives du Service archéologique municipal. Parallèlement, les partenaires du projet ont engagé le géo-référencement des données de la Carte archéologique de la Gaule pour Boulogne-sur-Mer et leur indexation.

La reprise de cinq opérations « anciennes » à la lumière des données archéologiques récentes. L'ensemble de la documentation (rapports, photographies, minutes, etc.) de ces opérations a été numérisée, les plans vectorisés et des notices de synthèse rédigées et indexées. Des points topographiques ont été repris pour permettre de recaler les informations dans le système en vigueur et d'homogénéiser les données planimétriques et altimétriques.

La mise en place d'un PCR : problématiques de la recherche et objectifs.

Après 18 mois de travail collectif, les participants de cet atelier ont souhaité poursuivre et formaliser ce travail interinstitutionnel en proposant la formation d'un Programme Collectif de Recherche autour de quatre problématique :

Le site dans son environnement : L'existence d'un estuaire est naturellement déterminante dans le choix d'installation d'un port et d'une ville sur les versants de la vallée de la Liane. La

topographie particulièrement marquée du site impose des aménagements très importants que certaines opérations archéologiques ont mis en évidence. La reprise systématique des informations topographiques disponibles pour les fouilles anciennes, l'étude des gravures et cartes modernes, l'analyse systématiques des données des sondages géotechniques répertoriés à la Banque du Sous-Sol (BSS) du BRGM doivent permettre de réaliser une synthèse sur l'évolution holocène de l'estuaire et sur l'aménagement anthropique du site dans l'Antiquité.

Les origines de la ville :

Les fouilles récentes permettent de conclure à une occupation du site antérieure à la conquête de la Bretagne par Claude et à une structuration de l'espace urbain dès le milieu du I^er^ siècle ap. J.-C. De même, le mobilier archéologique issu de ces opérations témoigne de l'intensité des échanges régionaux et longue distance dès la première moitié du I^er^ siècle. Ces données archéologiques nouvelles, confrontées aux travaux récents sur la conquête romaine en Grande Bretagne[1] et au mobilier conservé dans les collections du Musée, doivent permettre de réinterroger le rôle du port antique de *Gesoriacum* dans les premières décennies de notre ère et la rupture que semble constituer la conquête de la Bretagne par Claude dans le développement urbain de la ville.

Le développement urbain :

A la fois ville portuaire de première importance, carrefour commercial et siège de garnison, le développement de la ville de Boulogne est largement déterminé par ces différentes fonctions. Mais celles-ci ne sont pas définitivement acquises. La nature, la force et le rôle de la *Classis Britannica* restent objet de débats. La place de Boulogne dans le dispositif militaire de l'empire romain[2] évolue naturellement de la conquête de la Bretagne par Claude au milieu du I^er^ siècle ap. J.-C. jusqu'à la mise en place du *litus saxonicum*[3]. De la même façon, le port de Boulogne n'est pas un « passage obligé » et d'autres routes, comme la relation maritime directe entre la vallée du Rhin et l'estuaire de la Tamise, se sont développées. C'est donc une vision nuancée et diachronique des fonctions de la ville, et de leurs influences sur le développement urbain, qu'il s'agit de construire.

Boulogne et l'espace politique et économique de la Morinie :

La ville antique de Boulogne est un chaînon essentiel des relations entre la Bretagne et la Gaule, au carrefour des voies terrestres et maritimes qui relient ces territoires. Est-ce pour autant une ville exclusivement tournée vers la mer ? Comment s'articulent, du I^er^ au III^e^ siècle, le développement de la ville portuaire, « territoire militaire » sous l'autorité du préfet de la flotte, et le développement de la capitale administrative, Thérouanne, chef lieu de la cité des Morins ? Quelles sont les incidences de la réforme administrative qui, peu après le siège de la ville par Constance Chlore (293 ap. J.-C.), fait de Boulogne le chef-lieu de la cité des *Bononienses*[4], détachée de la cité des Morins ? Les opérations d'archéologie préventives se sont multipliées ces dernières années sur le territoire morin. A partir de ces données nouvelles, ce sont l'ensemble des rapports entre la ville et son arrière pays que le PCR souhaite interroger.

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces questionnements, l'équipe du PCR souhaite mettre en place une méthodologie de travail basée sur :

1) Un travail de fond, qui s'articule autour de :

1 J. Creighton, *Britannia. The creation of a Roman province*, London & New York, 2006

2 M. Reddé, « Boulogne-sur-Mer dans le dispositif militaire de l'empire romain », à paraître, 2013.

3 Boulogne est d'ailleurs absente des listes de la *Notitia Dignitatum* consacrées à ces défenses maritimes tardives.

4 R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule : le Pas-de-Calais*, Paris, 1994, tome 1, p. 214.

a) La reprise de la documentation archéologique antérieure aux années 2000, la réactualisation de la carte archéologique de Boulogne-sur-Mer et la constitution un fond documentaire commun aux différents partenaires et enfin le récolement des collections, l'identification et l'étude ponctuelle de lots de mobilier présentant un intérêt scientifique particulier au regard des problématiques développées dans le cadre du PCR.

b) L'acquisition de données nouvelles, avec des diagnostics et fouilles d'archéologie préventive réalisés sur le territoire de la commune en fonction des projets d'aménagement, mais aussi une prospection géophysique dans la crypte de la Basilique Notre-Dame, les fouilles programmées du Service archéologique municipal sur l'enceinte urbaine (2012-2014) et la réalisation de sondages archéologiques programmés (2015-2016) de vérification de certaines données topographiques et chronologiques.

2) L'échange et la confrontation des données archéologiques organisés à travers :

a) Des journées d'étude annuelles internes au PCR autour d'une thématique choisie en fonction de l'actualité de la recherche archéologique Boulonnaise.

b) Une table-ronde, « Boulogne-sur-Mer et l'espace politique et économique de la Morinie » (2015).

c) L'organisation de journées de bilan du PCR : « la topographie antique de Boulogne-sur-Mer : apport de quatre années de recherche collective ».

3) La restitution et la diffusion des travaux du PCR assurées à l'aide de :

a) Deux publications sur support papier : un numéro hors-série de la *Revue du Nord Archéologie* (2013) et les actes de la table-ronde sur « Boulogne-sur-Mer et l'espace politique et économique de la Morinie » (*Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, 2016)

b) La publication d'un atlas topographique numérique (2016) couplé à une « exposition-dossier » au Château Musée de Boulogne-sur-Mer.

« BOAT 1550 BC, un projet européen d'archéologie et de coopération transfrontalière ».

Anne LEHOËRFF (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

Il y a tout juste 20 ans, les archéologues anglais du Canterbury Archaeological Trust mettaient au jour dans le port de Douvres les vestiges d'un bateau vieux de près de 3 500 ans, qui servait aux liaisons maritimes entre les côtes anglaises et le continent. Depuis cette année 1992, les vestiges datés de cette époque de l'Âge du bronze se sont multipliés dans le sud de l'Angleterre, le nord de la France et en Flandre belge. Les travaux d'aménagement ont, en particulier, conduit à de nombreuses fouilles en archéologie préventive qui ont enrichi le corpus documentaire de la Protohistoire, du Néolithique à la fin de l'Âge du fer.

Au terme de quinze années d'étude autour de ce bateau et sur les résultats d'une archéologie euro-régionale qui met en lumière une identité commune vers 1550 avant notre ère, les archéologues des trois pays ont souhaité partager leurs résultats, non seulement avec la communauté scientifique mais également avec le grand public, avec un accent envers les enfants.

Ainsi, est né le projet, européen « BOAT 1550 BC », porté par l'université Lille 3 et la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, qui rassemble 3 pays et 7 partenaires institutionnels. Ce projet Interreg IVa des 2 Mers/Seas/Zeeen est financé par les fonds européens FEDER et co-financé par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Entre 2011 et 2014, un ensemble d'opérations est prévu, parmi lesquelles l'exposition actuellement visible en France, ou le colloque qui vient de se tenir à Boulogne-sur-Mer. Ce type de projet entre dans le cadre actuel des politiques de financement de la recherche et de la médiation dans différents domaines scientifiques et culturels.
Site web : http://boat1550bc.meshs.fr

A l'heure des RFO en ligne, pourquoi publier ?

Xavier DERU (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

L'archéologie préventive met au jour une masse considérable de données ; celles-ci doivent enrichir une réflexion scientifique au-delà d'un cercle restreint d'intervenants. La Revue du Nord, diffusée à 500 exemplaires à travers le monde offre un support idéal pour la valorisation scientifique des découvertes archéologiques et de leurs acteurs.

Cinq ans de recherches archéozoologiques régionales au sein de Halma-Ipel : Premiers éléments de synthèse sur l'exploitation du poisson entre l'âge du Fer et la fin du haut Moyen Âge dans le Nord de la France.

Tarek OUESLATI (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

Malgré l'adoption de pratiques d'échantillonnage et de tamisage, la découverte de restes de poissons demeure peu fréquente dans les contextes protohistoriques et romains.

Ce travail repose sur des données inédites issues de sanctuaires, de sites d'habitat ou de nécropoles du Nord de la Gaule, ainsi que sur des données publiées pour proposer les premiers éléments d'une synthèse sur l'acquisition, le commerce ainsi que sur les différentes formes de consommation du poisson à l'époque romaine.

Il en ressort une place relativement importante du poisson dans l'alimentation quotidienne des peuplements côtiers durant l'Antiquité notamment dans le cadre des pratiques funéraires. La comparaison avec le haut Moyen Âge permet toutefois de relativiser l'importance de la pêche en mer aux périodes plus anciennes. Le spectre de poissons suggère que les pêcheries de la Manche et de la mer du Nord étaient peu actives avec une zone d'exploitation halieutique se limitant aux estuaires et à la côte et cela au moins jusqu'au X^{e} s. À l'intérieur des terres, seule une élite bénéficie du poisson de mer et il n'est pas exclu que ce poisson frais arrive hors de tout négoce sous forme de convois appointés par des institutions ou des consommateurs privilégiés. Une distinction nette apparaît ainsi entre une exploitation courante des huîtres et des moules, d'un côté, et un approvisionnement ponctuel en poissons de mer de l'autre.

Enfin relativement à l'âge du Fer, les poissons d'eau douce apparaissent plus régulièrement dans les assemblages romains à l'intérieur des terres. Ils contribuaient probablement à la diversification des composantes de l'alimentation carnée, au même titre que les oiseaux de basse-cour ou les ressources cynégétiques.

Enfin les premiers indices d'une pêche en haute mer ont été obtenus sur deux établissements de la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa (Nord) et annoncent les changements importants que connaitra la consommation de poisson à la fin de l'époque carolingienne et au bas Moyen Âge.

Actualités épigraphiques et bibliographiques de la Gaule Belgique.

Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE (Halma-Ipel-UMR 8164, CNRS, Lille3, MCC)

La documentation épigraphique de la Gaule Belgique, si elle n'est pas aussi impressionnante que dans d'autres provinces du monde romain, n'en est pas moins tout à fait intéressante et mérite une attention soutenue.

Les inscriptions dites « mineures », par exemple, ont encore beaucoup à nous apprendre. Nous prendrons trois exemples. Les étiquettes de plomb d'Arras-*Nemetacum* ont montré tout leur intérêt au plan local pour la connaissance de l'artisanat et de la société, mais également dans le cadre des échanges économiques avec le secteur du Rhin, tout particulièrement avec la colonie de Cologne. Les briques et tuiles de Bavay-*Bagacum* permettent également de mettre en évidence quelques textes inédits griffonnés avant cuisson donnant des indications sur la production et la livraison de matériaux de construction. Enfin, les cadrans solaires portatifs découverts à Amiens-*Samarobriva* et sur le territoire de la cité des Ambiens permettent de nous faire progresser dans le domaine de la perception du temps et de l'espace dans l'Empire romain.

Quant aux inscriptions de Gaule Belgique de manière générale, répertoriées dans le *CIL* XIII, paru entre 1899 et 1943, complété par Wuilleumier (*ILTG*) en 1969, elles avaient fait l'objet d'une thèse soutenue en 1983 par Xavier Dupuis, sur la Belgique Seconde, mais celle-ci n'a pas été publiée jusqu'à présent. Le laboratoire Halma-Ipel a le projet de reprendre ce travail et celui de complément effectué par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier afin de relire l'ensemble de la documentation et de l'enrichir des nouvelles découvertes pour publier un premier corpus rassemblant une partie de ces inscriptions.

Enfin, nous avons créé un atelier au sein du centre de recherche Halma-Ipel pour alimenter la chronique bibliographique de la Gaule Belgique dans la *REA* (*Revue des Études Anciennes*) et nous comptons sur tous les acteurs de l'archéologie pour nous faire connaître leurs travaux parus depuis 4 ans pour qu'ils figurent bien dans la prochaine livraison qui aura lieu à l'été 2013. Merci à tous ceux qui nous fourniront ces précieux renseignements.

Une triple enceinte néolithique au Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais) : résultats préliminaires.

Caroline GUTIERREZ, Marianne DECKERS et Géraldine PERNIN (Cad-Dap)

Le site du Mont-Saint-Éloi « Hameau de Bray » se situe à 10 km au nord-ouest d'Arras, au cœur de l'Artois. Il prend place à la limite méridionale du plateau de Gohelle et à la limite orientale des reliefs du Ternois. Dans cette région de collines s'élevant vers le nord-ouest pour atteindre des altitudes voisines de 150 m, le secteur fouillé se déploie du nord au sud, à des cotes d'altitude comprises entre 83 et 72 m, sur le versant est d'un plateau au contact de la plaine alluviale de la Haute Scarpe.

Le substrat correspond à des loess pléistocènes remaniés, recouverts de colluvions pouvant être raccordées à une érosion liée à une activité humaine antérieure à l'occupation du Néolithique moyen II. Celle-ci se matérialise par une triple enceinte. L'enceinte externe, observée sur 87 m de long, se présente sous la forme d'un fossé constitué de trois tronçons dont la première structuration témoigne de fosses circulaires. Il est triplé intérieurement à quelques mètres de distance par une palissade de poteaux et par une palissade mêlant poteaux et planches, observées respectivement sur des longueurs de 216 et 173 m. L'aménagement de ces deux constructions a été réalisé par le creusement d'une suite de fosses se recoupant. À l'intervalle entre les deux palissades ont été aménagés des éléments perpendiculaires, formant ainsi une agrafe.

Dans l'aire interne, plusieurs structures néolithiques ont été identifiées dont une fosse à profil « en Y ». Aucun plan de bâtiment n'a cependant été révélé.

Le tracé général de l'enceinte semble fermer la partie concave d'un coude de la Scarpe. Si la relation directe entre l'enceinte et le bras de la Scarpe n'a pas été observée compte tenu de la localisation de l'emprise de fouille, sa situation topographique et son tracé laissent à penser qu'elle barre le méandre du cours d'eau.

Cartographie du phosphore en Nord-Pas-de-Calais : Le cas exemplaire des enclos laténiens et romains de Lesquin (Nord).

Kai FECHNER, Carole QUÉREL, Viviane CLAVEL, Frédéric BROES (Inrap)

Le gisement du *Chemin perdu* se localise sur la frange orientale du plateau du Mélantois. Sur 90 hectares diagnostiqués au nord de Lesquin, cinq secteurs ont fait l'objet d'un décapage extensif en fouille. L'intérêt de ces investigations fut de mettre en évidence un peuplement pérenne de ce terroir.

Si les éléments les plus anciens permettent la reconnaissance ponctuelle de la présence de population au Néolithique moyen, il faut attendre le premier âge du Fer avant de voir ressurgir les traces d'une occupation.

Le réseau parcellaire trouve son origine au Hallstatt D, au travers d'un énigmatique fossé d'une extension particulière. L'investissement nécessaire à l'affouillement et à l'entretien d'un tel système ne peut se justifier que par la volonté de matérialiser une limite forte dans le paysage.

Ce vaste réseau dessine un tracé presque ininterrompu, de près de 1 300 mètres, qui s'étend sur une pente douce orientée sud-ouest/nord-est au travers de l'ensemble des parcelles investiguées et pourrait témoigner du passage d'un paysage ouvert à un système peut-être parcellarisé, tout au moins structuré, sur lequel se serait fondé le développement ultérieur d'un réseau fossoyé complexe.

Pour La Tène ancienne, si quelques enclos fossoyés, dont un de plan triangulaire directement accolé au fossé ancien ont déjà été repérés, seule l'étude complète du site nous permettra d'estimer l'importance de l'occupation. Nul doute cependant que ces unités encloses fixent les zones du développement de la structure du paysage. Sous réserve du caractère partiel des surfaces décapées, l'implantation de l'habitat durant la période gauloise ne semble *a priori* pas être régie par une organisation particulière.

C'est au cours de la protohistoire récente et durant l'Antiquité que l'intégralité des terres environnantes est ensuite colonisée, au travers de multiples chemins et fossés, marqueurs de parcelles ou d'enclos de protection/contention.

Les fouilles ont permis la reconnaissance, dans son intégralité, d'une unité enclose à vocation agropastorale étroitement liée à l'existence de l'axe ancien qui accompagne la parcellarisation du paysage. L'établissement fouillé sur trois hectares forme un enclos quadrangulaire qui se développe en plusieurs séquences d'occupation, sans solution de continuité, de La Tène finale à la fin du II^{e} siècle après J.-C., aux marges de vastes ensembles parcellaires.

Le second âge du Fer voit l'implantation d'un enclos carré, puis la structure se développe au cours du 1er siècle, pour adopter un plan bipartite associant un enclos de dimensions réduites et une vaste parcelle, pour une surface totale d'un hectare. Les phases suivantes participent de déplacements, réaménagements ou réajustements successifs selon un phénomène de glissement et de juxtaposition à partir des enclos antérieurs. La reprise de l'emplacement de l'enclos laténien par les enclos gallo-romains tend à indiquer une réorganisation de l'espace plutôt qu'une création.

Cette portion de terroir ne semble pas forcément être habitée, pour le moment, tout au moins sous la forme que nous connaissons durant le III^{e} siècle et l'époque tardo-antique. Ceci n'implique pour autant la désaffection de la zone d'exploitation ou du « domaine ». L'hypothèse d'un hiatus chronologique, d'au moins trois siècles, doit être considérée.

Il faut attendre le haut Moyen Âge avant de voir resurgir des traces tangibles d'une occupation permanente du site. Cette présence anthropique pluriséculaire se manifeste par des structures encloses, des fonds de cabane, des foyers, des sépultures…

L'utilisation de la nécropole semble pouvoir être placée entre la fin du V^e^ siècle et le début du VIII^e^ siècle. Les structures « domestiques » pourraient quant à elles s'inscrire dans un contexte plus étendu et plus tardif, selon les données céramologiques. A la lumière des datations radiocarbone, le petit cimetière familial localisé au sein de l'occupation, s'insère entre le VIII^e^ et le IX^e^ siècle.
Enfin, nous pouvons apprécier l'étendue du site moderne en replaçant les vestiges de corps de fermes appartenant au hameau de Merchin, sur le cadastre napoléonien.

Le récolement des informations anciennes et récentes montre que ce terroir est mis en valeur par une couverture dense d'établissements ruraux qui semblent s'organiser en réseaux pour couvrir une partie du plateau et disparaître et/ou se déplacer bien avant les crises de la fin du II^e^ siècle et du III^e^ siècle. Ces habitats, distants d'environ un kilomètre, voire moins, ainsi que les indices d'un milieu ouvert et d'une campagne fortement anthropisée, évoquent une exploitation extensive des ressources agricoles.

La cartographie du phosphore et la caractérisation des horizons de surface anciens, sont deux pans de l'étude environnementale du site. Elles ont contribué à favoriser certaines hypothèses et à en éliminer d'autres en matière d'activités de l'homme du passé dans les unités architecturales, dans les enclos et dans le paysage alentour. Le choix d'une telle étude pédologique à grande échelle était lié aux conditions de préservation particulières des anciens horizons de sol, sur une topographie peu marquée, peu sujette à l'érosion. Le site de Lesquin est de ce point de vue un cas exemplaire pour la région, succédant à des études similaires dans des enclos des régions voisines. Grâce à la préservation exceptionnelle des anciens horizons de surface, humifères, des études de parasitologie ont également pu être lancées au sein et aux alentours d'un des bâtiments et d'une mare. Les cartographies de phosphore, une fois correctement calibrées à l'aide de la prise en compte des facteurs de formation des sols (chimie, physique, biologie des sols), sont d'excellents révélateurs de certaines activités humaines qui restent habituellement difficiles à argumenter autrement que par des arguments *e silencio*. Le recours aux analyses de laboratoire, donc à du quantifié, rend possible les comparaisons intra- et intersites : en tenant compte des différences de sol, on comparera objectivement les taux d'un site et d'un secteur à l'autre. Le site de Lesquin a, à cet égard, été comparé avec les enclos gallo-romains de Chapelle-Saint-Nicolas à Saint-Brice-sous-Forêt (Val d'Oise, V. Rouppert, Inrap) et Cizancourt (Somme, Cl. Barbet, Inrap, Canal Seine-Nord-Europe), ainsi qu'avec divers enclos de La Tène finale.

Cette comparaison met en évidence les spécificités et les similarités entre certains enclos et certaines unités architecturales de ces sites. Certains de ces espaces sont vraisemblablement évoués à des activités liées à l'élevage, d'autres à des activités sans accumulation forte de phosphore. De cette manière, les travaux sur la typo-fonctionnalité des unités architecturales et des autres espaces enclos sont appuyés par une démarche indépendante qui alimente le débat sur l'économie et l'environnement du monde rural gallo-romain. Enfin, une démarche de cartographie de tels résultats est en cours à l'échelle de l'inter-région, afin de mieux servir ce débat.

Lambres-lez-Douai (Nord), "Les Marlières" : un tronçon de voie antique dans le Douaisis.

Samuel LACROIX (Cad-Dap)

A Lambres-lez-Douai, au lieu-dit « les Marlières », la construction par la Société Norévie d'un lotissement s'étendant sur une superficie de 58 285 m² a motivé la prescription d'une série de diagnostics archéologiques, réalisés en février 2009 et en août 2010, durant lesquels avaient été mis au jour des occupations laténiennes (bâtiments sur poteaux, enclos) et romaine (bâtiments sur solin en grès et chemin). Ces interventions ont donné lieu à une opération de fouille qui s'est déroulée du 3 octobre au 21 novembre 2010. Elle a porté sur une surface réduite de 2 192 m² et visé à établir la chronologie des différents gisements archéologiques et à mettre en avant d'éventuels liens entre le chemin et les bâtiments romains attenants.

Le site se situe dans la partie ouest du plateau de l'Ostrevent, un plateau constitué de craie sénonienne et recouvert de lœss durant la dernière période glaciaire. L'érosion, créée sur ses pentes, peut laisser apparaître la craie à même le sol. La parcelle fouillée se trouverait, d'ailleurs, à cheval sur la limite où l'érosion laisse apparaître la craie.

De nombreuses occupations historiques et protohistoriques sont localisées aux alentours du site. Nous en retiendrons deux : Courchelettes (Nord), à environ 700 m au sud-ouest, où une fouille réalisée en 2004 a permis de mettre au jour une ferme d'époque augustéenne, ainsi qu'un chemin du Haut Empire et une unité agricole mérovingienne ; Férin, à moins d'un kilomètre au sud-ouest, où des travaux réalisés en 1985 au croisement des routes départementales 956 et 325 ont permis l'observation de fondations en craie appartenant, selon toutes vraisemblances, à une grande *villa* gallo-romaine dont l'emprise est depuis connue grâce à des prospections pédestres et des photographies aériennes.

Outre les restes d'une installation de La Tène moyen, le site a livré une occupation du Bas Empire organisée le long d'une petite voirie. Les structures relatives à cette période sont essentiellement concentrées sur et sous la chaussée romaine. Cette disposition a occasionné de nombreux recoupements et a parfois rendu difficile la mise en place de la chronologie du site. Toutefois, l'étude du mobilier céramique et la stratigraphie suggèrent un découpage en quatre états que l'on peut résumer de la manière suivante :

- état 1, III^{e} siècle, implantation du chemin et premiers aménagements bordiers
- état 2, fin III^{e}-début IV^{e} siècle, restructuration du chemin et de ses aménagements
- état 3, milieu du IV^{e}-troisième quart du IV^{e} siècle, construction de bâtiments sur solins de grès et craie
- état 4, fin IV^{e}-début V^{e} siècle, abandon progressif.

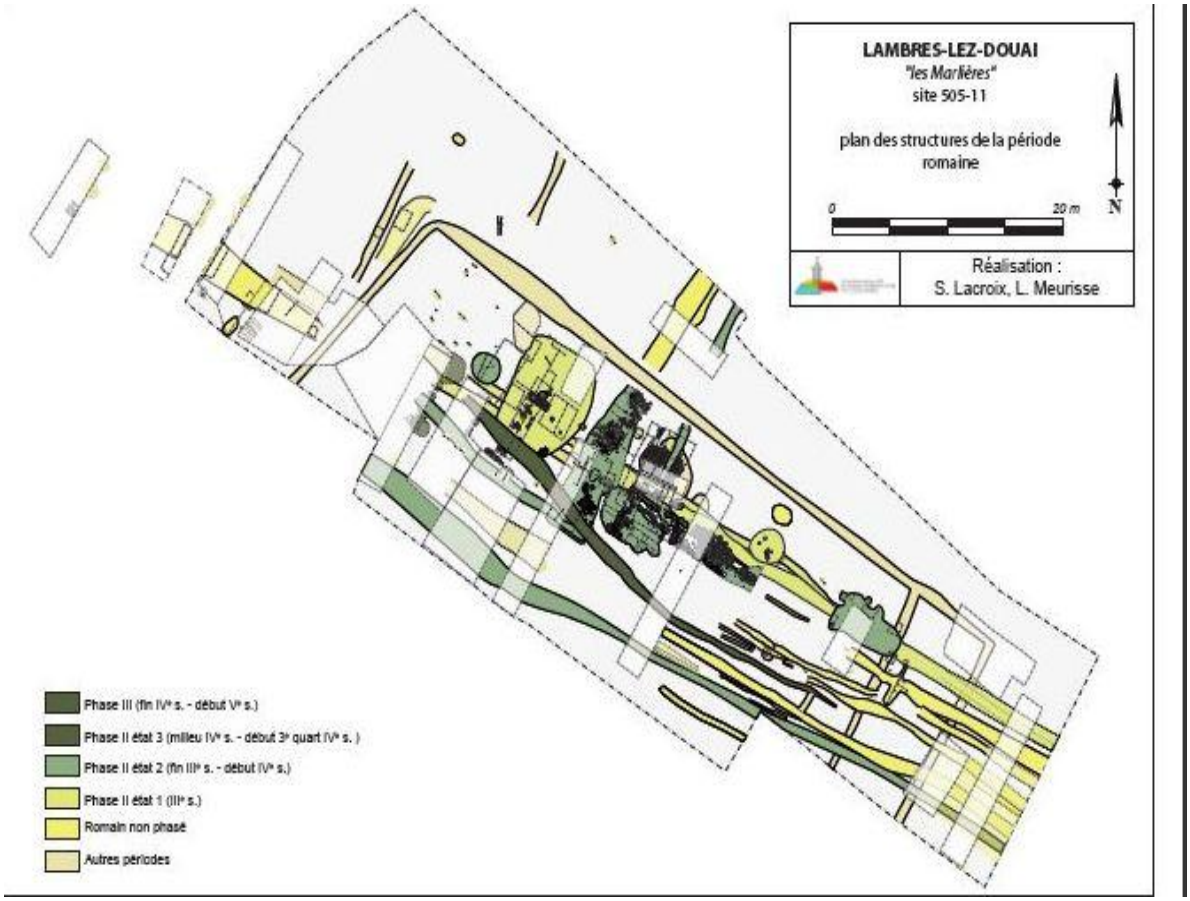
LAMBRES-LEZ-DOUAI
"les Marlières"
site 505-11
plan des structures de la période romaine
0
20 m
N
Réalisation :
S. Lacroix, L. Meurisse
Phase III (fin IVe s. - début Ve s.)
Phase II état 3 (milieu IVe s. - début 3e quart IVe s.)
Phase II état 2 (fin IIIe s. - début IVe s.)
Phase II état 1 (IIIe s.)
Romain non phasé
Autres périodes

L'écoquartier du Raquet à Sin-le-Noble (Nord), de La Tène au I^{er} s. de notre ère : état des lieux, 2009-2012.

Marie LEBRUN et Pascale DELPUECH (Cad-Dap)

Dans le cadre du SCOT du Grand Douaisis et du PLH (Programme Local de l'Habitat), la Communauté d'Agglomération du Douaisis développe sur le territoire des communes de Sin-le-Noble et de Douai, un projet d'écoquartier. Ce dernier baptisé *« Écoquartier du Raquet »* est prévu sur 150 hectares. Il devrait accueillir environ 3 500 logements intégrant les principes et critères de la haute qualité environnementale ainsi qu'un centre aquatique et divers aménagements. Le projet de construction de ce vaste quartier a débuté en 2008 et devrait s'achever en 2030.

Ce projet d'aménagement a entraîné depuis 2009 la réalisation d'une dizaine de diagnostics, dont un est en cours, et d'une opération de fouilles préventives.
Les structures archéologiques identifiées couvrent les périodes de la Protohistoire récente à l'Antiquité romaine. Il apparaît que les occupations découvertes à ce jour sont principalement datées de La Tène finale et du I^{er} siècle après J.-C. Les études n'en sont qu'à leurs débuts. Aussi, il ne sera présenté qu'un phasage préliminaire des découvertes.

La période gauloise :

Les sondages réalisés à l'ouest de l'Ecoquartier ont révélé les traces d'une occupation attribuée à la transition Hallstatt/La Tène ancienne.

Des vestiges du second Âge du Fer sont présents sur toutes les opérations. Ils se matérialisent par une succession de fossés de parcellaire dont la trame est régulière et s'adapte au relief. Des enclos ont été également repérés dont les plus récents s'appuient sur le parcellaire. Au nord-est de la zone, deux enclos sont partiellement mis en évidence. Dans le fond du fossé plus ancien (0,90 m de large) des fragments de céramiques étaient étalés sur 8 m de long. Le second (seul l'angle nord-est et une partie du côté ont été appréhendés) se différencie par sa largeur de près de 3 m, une profondeur moyenne de 1,40 m ainsi que de nombreux remplois.

Sur la fouille « Les Jardins Familiaux » un enclos complet de 40 m de côté a été mis au jour. Malgré l'érosion son profil est conservé sur une quarantaine de centimètres sauf pour la partie ouest, presque entièrement disparue. Des découvertes singulières ont été effectuées dans le comblement du fossé. À proximité de l'angle nord-est, dans un aménagement au fond du fossé, un squelette en position contrainte a été exhumé. Dans l'angle sud-est, une dizaine de pesons a été découverte dans le comblement. Le côté sud a livré le mobilier le plus insolite composé de deux dépôts aurifères distants l'un de l'autre de 20 cm. À l'intérieur de l'enclos, seules trois fosses, riches en mobilier, sont contemporaines. À l'ouest, un squelette en decubitus latéral a été découvert dans un fossé de parcellaire. Les datations 14^C effectuées sur les ossements humains corroborent les estimations proposées par le mobilier récolté dans le fossé d'enclos et les fosses (La Tène finale).

L'occupation d'époque laténienne se poursuit à l'ouest de l'écoquartier. Le diagnostic en cours (accolé à la fouille) a montré au moins deux enclos de cette même période.

La période romaine :

La période suivante, de loin la plus représentée, concerne le I^{er} siècle de notre ère. À l'extrémité sud-ouest de l'Écoquartier, le site révèle la présence d'une occupation qui a subi plusieurs modifications (nombreux fossés, recoupements stratigraphiques). Elle est caractérisée par un système

fossoyé dont certains éléments délimitent des enclos avec des partitions internes, ainsi que de nombreuses structures (fosses d'extraction, trous de poteaux, cellier, fours, bâtiments rectangulaires encavés...). Des fours circulaires avec une sole en préparation de craie sont aménagés autour d'une fosse encavée. Les prélèvements apporteront sans doute un élément de réponse quant à la finalité de ces structures.

Le funéraire est représenté au nord-est de l'écoquartier par dix tombes à crémation du I^{er} s. de notre ère. Les premières observations réalisées sur le mobilier révèlent la présence dans les urnes de fragments de tissus, de colliers en fer.

La période moderne :

La troisième occupation, quelques traces sans doute liées à l'un des sièges de Douai au début du XVIII^{e} siècle, est plus anecdotique. Cependant, il s'agit de la première découverte ne concernant pas uniquement les fossés de contrevallation et circonvallation découverts récemment pour le siège de Douai de 1710.

D'autres diagnostics sont en cours et mettent au jour de nouveaux vestiges, *a priori* toujours attribués aux périodes laténiennes et au Haut-Empire. Une vision sur un large périmètre va contribuer à la connaissance de l'aménagement du territoire pour les périodes protohistorique et romaine. Les premiers résultats, déjà prometteurs, seront à confirmer lors des prochaines opérations.

Fouille de la crypte de la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) : premiers résultats.

Olivier BLAMANGIN (Inrap)

En préalable aux travaux de restauration et de mise en valeur de la crypte de la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, réalisés par la ville de Boulogne-sur-Mer, une fouille a été prescrite par le Service régional de l'archéologie. La première phase de l'opération s'est achevée début septembre 2012. Elle sera suivie en 2013 d'interventions ponctuelles en surveillance de travaux.

Trois secteurs étaient concernés par l'intervention :

- Le premier, en sous-sol de la Basilique, dans les secteurs de la crypte touchés par les travaux d'aménagement (salle d'entrée, collatéral sud, couloir transversal, nef, diverticule de dégagement vers le parvis et salles du transept nord) ;
- Le second, en extérieur, dans le jardin du presbytère (rue de Lille), le long de la façade sud de la Basilique ;
- Enfin, également en extérieur, sur le parking de « l'enclos de l'évêché », avec une fenêtre de décapage de 20 m^2 au niveau de la future issue de secours.

Ces investigations, dans un cadre d'intervention peu ordinaire, ont permis d'appréhender un vaste secteur du camp romain de la *Classis Britannica*, de compléter nos connaissances sur la l'église médiévale Notre-Dame et d'étudier une portion de son cimetière paroissial.

Dans la crypte, les niveaux archéologiques apparaissent immédiatement sous le niveau de préparation du sol en béton moderne. Leur état de conservation dépend de l'ampleur des excavations réalisées au XIX^e siècle pour la construction de l'édifice. La stratigraphie est fortement arasée dans les secteurs où l'altitude du sol moderne est la plus basse, comme dans la nef. Elle est mieux conservée, pour le Haut Empire, dans le couloir transversal, dans le diverticule et dans les salles du transept nord. Dans le collatéral sud et dans la salle d'entrée, où les terrassements du XIX^e siècle ont été de moins grande ampleur, les niveaux du Bas Empire sont conservés, ainsi que quelques structures en creux du haut Moyen Âge, les fondations d'une chapelle de l'église médiévale et les premiers niveaux du cimetière de la ville Haute.

Le camp de la *Classis Britannica*

La Haute ville actuelle et les remparts du XIII^e siècle reprennent, pour l'essentiel, le plan de l'ancien camp romain de la *Classis Britannica*, la flotte de Bretagne. Des fouilles réalisées dans les années 1970 sur l'Enclos de l'évêché ont démontré que le secteur nord-ouest de l'enceinte fortifiée antique était occupé par la *Retentura* du camp militaire et ses casernements. Construites au début du II^e siècle, les baraques connaissent une grande campagne de restauration à la fin du II^e ou au début du III^e siècle, probablement sous le règne de Septime Sévère (réfection des sols et des bâtiments, rehaussement des voiries, etc.). Pour le Bas empire, des traces d'occupation ont été repérées en de nombreux endroits de la Haute ville (« Enclos de l'Évêché », rue Saint-Martin, rue de Pressy notamment). Elles témoignent d'un profond réaménagement du *castrum*, sans qu'un plan d'ensemble puisse être proposé.

L'intervention de la crypte se situe donc au cœur de la *Retentura*. De nouvelles sections de casernes ont été mises au jour dans la salle du transept nord et, probablement, dans le couloir transversal. Au sud-ouest de la crypte, dans le diverticule prolongeant la nef, une portion de voirie a

été partiellement dégagée. La qualité de la construction et sa permanence (au moins trois rehaussements successifs) en font une voie structurante du camp, peut-être la *via Quintana*, jusqu'ici localisée plus au nord sans preuve archéologique.

Au XIX^{e} siècle, à l'occasion de la construction de la crypte, un grand bâtiment antique quadrangulaire (10 x 20 m) fut mis au jour. Ses murs, larges de 2 mètres à la base, étaient conservés sur 1,40 m de hauteur. Ces vestiges ont été en partie détruits par les terrassements de l'époque. Mais les fondations et le dallage extérieur de ce bâtiment tardif, dont la fonction reste difficile à interpréter, sont encore bien conservés dans le collatéral sud de la crypte.

Pour la période antique, un des principaux apports de cette opération est d'avoir mis en évidence des niveaux archéologiques antérieurs à la construction des premiers remparts connus du camp de la *Classis britannica* (période antonienne) et une structuration orthonormée de l'espace urbain qui semble se fixer au plus tard au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Dans la nef de la crypte, les premiers indices d'occupation pourraient être antérieurs à la période Tibère-Claude. Une série d'aménagements en dur succède à cette première phase d'occupation, dont la chronologie doit être précisée, mais qui pourrait intervenir au milieu ou dans la 2nd moitié du I^{er} siècle (Claude-Flavien). Les observations archéologiques permettent également de mesurer l'ampleur et la qualité des travaux de nivellement qui précèdent l'implantation ces implantations.

La fouille confirme la régularité et la grande permanence de la castramétation. Dans l'entrée, par exemple, au moins quatre états successifs d'un bâtiment de même orientation se succèdent sur toute l'Antiquité, jusqu'au Bas-Empire.

Sur « l'Enclos de l'évêché », une grande fosse moderne vient perturber jusqu'au fond de forme des travaux l'essentiel des niveaux antiques, qui ne sont conservés que sur une étroite banquette. La fouille de celle-ci a cependant permis l'étude d'une stratigraphie du Bas empire qui se développe sur près d'1 m de haut, avec au moins trois occupations successives.

L'église médiévale et son cimetière paroissial

Les fondations de l'église médiévale du XII^{e} siècle ont pu être observées en de nombreux points de la crypte, qui devraient apporter de nouveaux éléments sur l'architecture de l'édifice religieux, détruit à la révolution mais pour lequel aucun plan ou aucune vue ancienne n'est conservée. Dans le jardin du presbytère et dans l'entrée de la crypte, les fondations et les dalles de sols d'une chapelle latérale ont été mis au jour, dont la construction peut sans doute être datée du XIV^{e} siècle. Une dalle funéraire inscrite est malheureusement endommagée par une fosse récente. La chapelle est démantelée avant la fin du XVIII^{e} siècle puisque des sépultures du cimetière, désaffecté en 1773, viennent s'installer dans les niveaux de destruction de l'édifice.

Une portion du cimetière paroissial médiéval et moderne, coincée entre la rue de Lille, la rue de la Clé (actuel Parvis), les remparts et l'église, a été fouillée au droit du mur de l'actuelle basilique (25 m^2 environ sur 1,1 m de profondeur), avec près de 150 sépultures. La chronologie des inhumations doit être précisée, mais cet échantillonnage devrait permettre une étude biologique et sanitaire des populations boulonnaises sur une longue période (près de 700 ans ?). Un cimetière aussi exigu nécessitait de réduire régulièrement les tombes pour faire place aux nouvelles inhumations. Les ossements étaient prélevés et rassemblés dans de grandes fosses ossuaires, dont l'une (XIV-XV^{e} siècle), dans l'entrée de la crypte, a pu être intégralement fouillée.

Dans la crypte (première chapelle du collatéral sud et salle d'entrée) et sur « l'Enclos de l'Evêché », cinq inhumations, très arasées, pourraient être antérieures à l'église du XII^{e} siècle. En l'absence de mobilier, des datations par ^{14}C pourront être réalisées pour confirmer cette hypothèse.

Mise au jour d'une voierie et d'une nécropole de bûchers gallo-romains à Bruay-la-Buissière, Porte Nord (Pas-de-Calais).

Vincent MERKENBREACK (Cda/cg 62)

Les fouilles de Bruay-la-Buissière - *Parc d'activités de la Porte Nord* – complètent nos connaissances sur le *vicus* de potiers mis au jour dans les années 1970.

Elles mettent également en évidence différents éléments marquant l'implantation et l'occupation humaine à la période gallo-romaine dans cette partie du territoire atrébate située entre Arras (*Nemetacum*) et Thérouanne (*Tervanna*). Symbole de romanisation, vecteur d'économie, d'échanges et structurant le paysage, la voie secondaire mise au jour sur le site constitue l'épine dorsale de ce dernier. Première implantation anthropique, c'est autour de cette voie vicinale que se développent, à partir du II^{e} s. ap. J.-C. et jusqu'à la fin du III^{e} s., différentes activités ; l'une en lien avec le monde des vivants, l'autre concernant le monde des morts mais toutes deux étant étroitement liées.

De l'essor de l'officine de potier située à proximité découlent le développement du *vicus* et de sa population et l'accroissement des échanges économiques notamment en raison de l'exportation des productions céramiques locales. Une activité commerciale prend ainsi place le long de l'axe routier sous la forme de petits bâtiments construits en matériaux légers. Ne laissant que peu de traces archéologiques, il est difficile d'affirmer avec certitude que ces commerces étaient voués à la revente des productions issues des ateliers voisins.

Ces petits édifices pourraient tout aussi bien être associés au monde des morts qui s'installe au nord de la voie à la même période. La découverte de bûchers funéraires sur la commune de Bruay-la-Buissière n'est pas une première et, au regard de leur nombre, de leur datation et de leur constitution, ces structures crématoires complètent non seulement nos connaissances sur les rites et pratiques funéraires en territoire atrébate mais affinent également les informations dont nous disposons sur l'agglomération antique de cette commune. La totalité des bûchers funéraires mis au jour sur le site correspond à des bûchers en fosse. L'espace funéraire du *Parc d'activités de la Porte Nord* s'avère être également un espace sépulcral au regard du nombre de tombes-bûcher attestées et par la pérennité dans le paysage des différentes structures crématoires. Des tendances, à la fois classiques pour le monde gallo-romain mais aussi plus atypiques, se dessinent dans les rites et pratiques funéraires tant crématoires que post-crématoires.

La tradition romaine de la crémation et des rites qui lui sont associés, qui se développe et se démocratise en Gaule septentrionale à partir du II^{e} s. ap. J.-C., se retrouve sur notre site. Le mode de construction des bûchers ainsi que leurs dimensions trouvent des parallèles dans toute la Gaule romaine, de la Belgique à la Narbonnaise. Les bûchers mis au jour affichent en moyenne 1,80 m de long sur 1 m de large. Tous sont orientés au nord pour la première phase d'utilisation de l'espace funéraire, puis l'orientation change et est axée au nord/nord-est pour la seconde phase. Il faut probablement mettre en lien les deux orientations des structures funéraires avec l'existence d'axes de circulation, de chemins menant vers le Nord. Pour 19% des structures funéraires il a été possible de déterminer l'orientation des corps sur les bûchers ; il en ressort que tous sont orientés tête au nord quelles que soient les périodes.

C'est essentiellement dans les offrandes que des particularités régionales, voire locales, ont été mises en évidence. Des dépôts d'offrandes céréalières, carnées, des effets personnels, le dépôt d'une monnaie ou encore les dépôts de vaisselle sont attestés. L'originalité se trouve en partie dans le dépôt

de gobelets à boire ou de plats destinés à la cuisson de production locale, directement issus des ateliers voisins, et surtout dans les offrandes alimentaires. Là où habituellement le porc domine, les bûchers de la *Porte Nord* présentent une grande majorité de dépôts de caprinés associés par moments à un dépôt de coq entier. L'hégémonie du mouton dans les offrandes carnées est sans doute à mettre en relation avec une particularité locale d'élevage et de consommation ; rappelons que la laine atrébate est une marchandise de qualité et que le substrat géologique crayeux est plus propice à l'élevage de caprinés que de bovidés. Les dotations céramiques sont représentées en majorité par la vaisselle destinée à la consommation de boisson (gobelets) ou à la cuisson d'aliments (jattes, pots, plats) mais aussi au service des boissons (cruches) et, rarement, à la consommation d'aliments (assiette). La disposition des offrandes sur le bûcher varie peu d'une structure à une autre. Il en ressort que la majorité des vases (en offrande primaire) est déposée aux pieds du défunt, que souvent ce dernier est chaussé ou que ses *carbatinae* ou autres *caligae* sont déposées au niveau des membres inférieurs, que les différentes offrandes alimentaires sont disposées de part et d'autre du corps mais jamais au niveau des membres supérieurs et, enfin, qu'aucune offrande n'est disposée au niveau de la tête. Aucune offrande attestée par des artefacts, ce qui n'empêche pas qu'un dépôt soit déplacé pendant la crémation, ou alors que des offrandes en matériaux périssables (tissus, fleurs, objets en bois ou en osier etc...) aient été déposés.

Enfin, le rituel de l'obole au passeur infernal Charon est représentée pour 27 % des bûchers. Systématiquement la monnaie est passée au feu mais elle ne se trouve pas toujours à la même place et pas obligatoirement au niveau de la tête. Il s'agit, majoritairement d'un *as* ou d'un *dupondius*. De faible valeur, l'obole a ici juste valeur de symbole.

L'activité des vivants, de la famille du défunt, pendant la crémation est perceptible par un certain nombre de restes (essentiellement des tessons de céramique) qui ont été soit brisés et jetés volontairement pendant la cérémonie funéraire dans les braises incandescentes, ou qui ont terminés dans le scellement final de la fosse après l'office. Ces résidus proviennent du *silicernium*, le banquet funéraire. Ainsi, le plus souvent, les fragments de céramiques correspondent à de la vaisselle destinée à la consommation d'aliments et de liquides, parfois, des vases destinés au stockage ou à la préparation. En effet, les instruments de ce repas ne peuvent être réintroduits dans le monde des vivants, ils doivent impérativement être détruits et brûlés afin de laver la souillure que représente la mort. Cet espace funéraire en bordure de voie, qui plus est sur une hauteur, correspond au schéma classique des nécropoles disposées le long des routes à l'entrée des villes et des *vici*, tombes visibles depuis la route et invitant les vivants à se souvenir des morts et par là même perpétuer leur souvenir. La fin du III^{e} s. ap. J.-C. coïncide avec l'abandon progressif du site, abandon des bâtiments et de l'espace funéraire mais pas abandon de la voie. En effet, l'axe routier continue d'être utilisé durant l'Antiquité Tardive et probablement durant le haut Moyen Age. De part le phénomène de résilience de la voie et par son déplacement progressif vers le sud, on peut considérer que l'antique voie romaine secondaire qui partait de l'officine de potiers perdure dans le paysage actuel sous la forme de la RD. 288.

L'opération de fouilles préventives effectuée sur le site de la *Porte Nord* permet de mieux circonscrire l'étendue du *vicus* de potiers, la chronologie des espaces funéraires, leur nature et les rites et pratiques crématoires ayant cours aux II^{e} et III^{e} s. ap. J.-C. à Bruay-la-Buissière. Enfin, la mise au jour d'une voie secondaire offre de nouvelles possibilités de réflexion sur l'organisation du territoire, sur l'implantation humaine à la période gallo-romaine et sur les échanges économiques dans cette partie de la cité des Atrébates.

Fanum Martis - Pagus Fanomartensis, Projet Collectif de Recherche, premiers résultats

Raphael CLOTUCHE,
Jennifer CLERGET, Géraldine TEYSSEIRE (Inrap)

Depuis les années 2000, les environs de Valenciennes ont fait l'objet de nombreuses fouilles préventives, mais aucune synthèse globale n'a encore été réalisée sur l'ensemble des données recueillies. Il en est de même pour l'agglomération antique de Famars au cœur de ce territoire. Certains vestiges ont fait l'objet d'études (comme l'aqueduc, les thermes ou les fortifications). Il faut toutefois signaler l'inventaire des découvertes du Haut-Empire de Philippe Beaussart (Beaussart 1976) ainsi que le mémoire de maîtrise de Charles-Edouard Sauvin réalisé en 2004 compilant une partie des données alors accessibles.

Depuis plus de trois siècles, l'agglomération de *Fanum Martis* a attiré les amateurs d'antiquités, séduits par la découverte de plusieurs trésors de milliers de pièces, puis les archéologues, dont la préoccupation est toute autre.

Quelle est l'organisation générale de cette ville et quelles sont ses relations avec les campagnes avoisinantes ?

Il est donc important d'analyser dans ce secteur du territoire nervien, l'ensemble des occupations aussi bien urbaines que rurales pour comprendre le système de gestion de ce terroir sur lequel plus de 300 opérations couvrant plus de 1820 hectares ont été menées.

La ville, au carrefour de plusieurs cités et centres importants de ce territoire, est l'objet d'une part importante des recherches qui sont menées dans le PCR, mais celles-ci seront associées aux études menées sur les autres sites fouillés dans les campagnes de la région.

Plusieurs grandes questions se posent et chacune des études apportera sa part d'explication à ces interrogations.

Le pagus *fanomartensis* cité dans les textes médiévaux est-il une entité directement issue de l'Antiquité et correspond-t-il à un terroir aux spécificités nombreuses ?

Quelles sont les matières premières exploitées, quels sont les produits finis et quel est leur mode de diffusion, quel est le mode d'approvisionnement de la ville, au cœur du système de circulation des produits ?

Cette première année de recherche du PCR a été consacrée au rassemblement et à l'inventaire des données récoltées tout au long des opérations archéologiques menées sur le territoire de la commune de Famars depuis le XVI^{e} siècle (numérisation des archives de fouilles conservées au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, cahiers et plans d'Aubert Parent, de Maurice Henault, de Henri Guillaume ; inventaire des mentions des éléments relatifs à la gestion de l'eau autour et dans l'agglomération ; inventaire du mobilier issu des campagnes de fouilles réalisées en 1986 et 1987 et des fouilles de la Rhônelle I (1999-2001). Ces inventaires ont été complétés par une première campagne de prospections électriques et magnétiques sur des zones présentant des anomalies phytologiques afin de tester la méthode sur le substrat local. Afin d'étudier le contexte d'installation de l'agglomération antique, tous les sondages géologiques de la région ont été référencés. Dans le cadre de la problématique concernant l'étendue du *pagus* et son importance, un inventaire des mentions concernant *Fanum Martis* dans la littérature médiévale a été établi.

Dans les années à venir, la recherche des axes directeurs de cette agglomération (voiries et constructions emblématiques) par prospections géomagnétique et électrique ainsi qu'analyses des photos aériennes sera prolongée afin d'essayer de reconnaitre un maillage urbain. L'aqueduc fera l'objet d'un chapitre particulier afin de préciser son tracé exact et son mode de fonctionnement.

Le géoréférencement de l'ensemble des données provenant des opérations *intra* et *extra muros* permettra l'ébauche des premières distributions de mobilier, dont l'étude sera poursuivie, afin d'entrevoir l'évolution de l'organisation de la ville ainsi que d'appréhender la diversification des secteurs selon les activités (habitat, artisanats, stockage, espace public, espace privé….).Les mentions du *pagus* de Famars, ainsi que celles des *pagi* voisins seront récoltées dans les archives anciennes puis cartographiées afin de mieux cerner l'extension du *pagus* faisant l'objet de ce projet et vérifier si cette zone médiévale correspond bien à une zone « culturelle » existant déjà durant l'Antiquité.

Ces recherches sur les documents anciens sont complétées par les fouilles réalisées sur le lotissement de la Rhonelle (2008/2009), ainsi que sur celles en cours sur la Technopole du Valenciennois (2011/2014). Ces dernières portent sur une surface totale de 73 600m^2. Situé à l'extrémité ouest de l'agglomération, ce secteur apportera son lot de renseignements sur les phases d'expansion de la ville et sur les activités qui pouvaient y être menées. Dès cette année, les recherches permettent d'appréhender le système d'organisation de la ville. A terme, l'importance de la surface ouverte donnera les éléments nécessaires à la compréhension de l'évolution de la ville aussi bien chronologiquement que spatialement.

La partie nord de l'agglomération, limitée par un large fossé poursuivi par un "égout collecteur" semble avoir été réservée à des bâtiments d'habitat luxueux ou *a minima* importants. Ceux-ci sont directement jouxtés par des secteurs à caractère artisanal, séparés des zones résidentielles de quelques mètres.

Ces activités reconnues sur l'ensemble de la ville s'inscrivent dans un système complexe de traitement des matières premières et de gestion des produits finis. Au vu des premières données, il ne s'agit pas de petites entités disparates mais d'un système complexe et organisé où toute une chaine opératoire est mise en œuvre. Cela se remarque principalement pour le traitement des matières animales que seule une ville pouvait gérer. Elle pouvait disposer d'infrastructures nécessaires au traitement et à la diffusion des matières travaillées. Les activités sont réparties par quartier à l'intérieur de la ville créant des zones spécialisées pour chacun des artisanats.

Les potiers semblent former un groupe à part. Les fours sont répartis sur plus de 15 hectares, mais aucune organisation spécifique, témoignant d'une "industrialisation" de la production, n'a encore pu être observée, bien que les productions identifiées comme issues de Famars aient été diffusées dans l'ensemble de la région et même au-delà. Les premières productions sont datables du début de l'époque flavienne et cet artisanat perdurera jusqu'au début du IV^e siècle.

L'ensemble de ces données devra être traité au cours des années qui viennent et les hypothèses devront être confirmées ou infirmées par les nouvelles informations récoltées au cours des campagnes de fouille à venir.

Le site gallo-romain d'Attin (Pas-de-Calais) : une occupation du IIe au début Ve s. ap J.-C.

Jean-Claude ROUTIER (Inrap)

Un important site gallo-romain d'une surface de 2 à 3 hectares a été fouillé à Attin sur le versant nord de la vallée de la Canche. L'occupation majeure, tant en partie haute que basse du site, remonte au IVe s. ap. J-C. Dans la partie basse disposée en terrasse sur la Canche (10 m NGF), deux zones distinctes fouillées en 2010 ont livré chacune des vestiges différents du Bas-Empire.

En zone 1 se trouve un bâtiment de plan complexe à plusieurs salles avec aménagement d'un hypocauste composé de quatre pièces chauffées par un système de foyer en grande partie conservé : traces du conduit de chaleur, piles du four (*praefurnium)*, sols de béton rose, pilettes en place. Cet ensemble, daté du IVe s. ap. J.-C. par la céramique et quelques monnaies dans le niveau d'abandon, correspond à la profonde restructuration d'un bâtiment antérieur simple. Une fosse dépotoir de forme circulaire, placée sous le sol bétonné de l'hypocauste, a livré une quantité de céramiques du IIe s. ap. J.-C. attribuables au premier état de l'édifice.

Dans la zone 2, les structures archéologiques du Bas-Empire montrent deux phases d'occupation : une grande excavation rectangulaire (5m x 3m) de type fond de cave ou d'atelier, à paroi verticale creusée dans le limon, comporte les traces d'un plancher (négatif de sablières basses) sur plots calcaires, avec quelques poteaux et piquets (aménagement de paroi). Cette fosse est connectée à un fossé rectiligne dont le fond est tapissé d'une couche de craie damée sur une longueur d'environ 20 m (tracé de fondation récupérée ?). Sur le comblement de ces structures et dans leur environnement immédiat s'implante ensuite un habitat sur poteaux et plots de silex, avec réemploi localisé de deux blocs calcaires près du fond excavé partiellement réutilisé en foyer (sole de terre cuite, graviers). A quelques mètres plus loin, on voit les restes d'un bâtiment composite à fondation de craie pilée et de silex ouvert sur une aire empierrée irrégulière de silex et de tuiles (recharge de chemin, aire d'assèchement). Plusieurs monnaies et divers fragments de poterie datent cette occupation du IVe s. ap. J.-C.

Cette zone 2 comporte plusieurs fossés du Haut Empire datés par des poteries du IIe s. ap. J.-C. ainsi que le tracé d'un enclos quadrangulaire gallo-romain précoce (Ie s. av. - Ie s. ap. J.-C.) attestant l'ancienneté du site dès l'époque protohistorique.

Le mobilier archéologique recueilli en 2009/2010 comprend de la céramique pour une large part, quelques couteaux en fer, une fibule circulaire en bronze du IIe siècle et 26 monnaies essentiellement du IVe s. ap. J.-C. comprenant des émissions constantiniennes et valentiniennes, mais aussi théodosiennes de l'extrême fin du IVe s. laissant supposer une continuité d'occupation du site au Ve siècle.

Thérouanne (Pas-de-Calais), le jardin archéologique, la cathédrale : un état des lieux.

Jérôme MANIEZ, Laëtitia DALMAU (Cda/cg 62)

Suite au projet de réaménagement du jardin sur le site archéologique de la cathédrale de Thérouanne (Pas-de-Calais), le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic afin d'évaluer la présence et l'état de conservation des vestiges. Les investigations ont porté sur le quartier canonial entourant la cathédrale de la ville médiévale.

Les sondages ont permis de mettre en évidence trois types d'éléments caractéristiques :

- Des déblais issus des dernières campagnes de fouilles du chœur de la cathédrale, localisés essentiellement autour du chevet.
- Des niveaux de gravats résultant de la démolition de la cathédrale et de la ville au XVI^{e} siècle. Ces niveaux semblent peu perturbés et contiennent de nombreux éléments architecturaux et décoratifs de qualité typiques de l'art gothique. Ces niveaux d'une épaisseur moyenne de 2 m semblent être présents tout autour du chœur.
- Enfin les niveaux successifs d'occupation de la ville de l'Antiquité à 1553 notamment dans la partie nord du site. Les sondages ont mis au jour des niveaux de sol, des niveaux de circulation en craie damée, des murs en fondation et en élévation et également une sépulture en partie détruite.

L'ensemble des vestiges est à faible profondeur est en très bon état de conservation. Les éléments découverts dans les niveaux de démolition de la cathédrale présentent une exceptionnelle fraicheur, certains ayant conservé des traces de polychromie. Ces éléments sont très homogènes et proviendraient d'une même partie de l'édifice avant sa destruction. Il s'agit pour l'ensemble de blocs extérieurs, finement sculptés et constituant un programme décoratif allant du bas relief jusqu'aux scènes décoratives ornant les voussures de l'archivolte, ce qui confirme qu'il s'agit d'éléments provenant d'un portail.

Thérouanne (Pas-de-Calais) : bilan et perspectives.

Nicolas MÉLARD (Sra)

La ville de Therouanne (Pas-de-Calais), édifiée à environ 15 km au sud-est de Saint-Omer sur les rives nord et sud de la Lys, a connu une histoire mouvementée.

Au I[er] siècle av. J.-C., sous le règne de l'empereur Auguste, Therouanne (ou *Terwanna*) est le chef lieu de la cité des Morins (*Civitas Morinorum*). La ville se développe le long de la voie d'Agrippa (« Chaussée Brunehaut » menant d'Arras à Boulogne-sur-Mer), au croisement avec deux autres voies. L'importance de la cité durant cette période ne fait pas de doute, mais son extension est aujourd'hui méconnue.

La ville connaît un nouvel essor au Moyen Âge. A partir du Xe siècle, Thérouanne devient un évêché, siège d'un des plus grands et plus puissants diocèses du Nord de la France royale. Centre religieux et politique, la ville constitue un enjeu militaire, en particulier pendant les guerres d'Italie à la fin du Moyen Âge. Après un dernier siège, elle est prise le 20 juin 1553, puis rasée dans le courant de l'été de la même année sur l'ordre de Charles Quint. Bien que la cité ait été complètement détruite, la topographie urbaine se dessine nettement dans le paysage actuel. Une ceinture boisée matérialise l'emplacement des fortifications. Les restes des villes antique et médiévale sont, en grande partie, conservés sous les terres agricoles. Cette notion de ville disparue est un des rares exemples en Europe et offre des perspectives exceptionnelles pour l'archéologie et l'étude historique.

Parmi les bâtiments monumentaux disparus, c'est sans doute la cathédrale qui a suscité le plus grand intérêt pour les chercheurs (historiens et archéologues) depuis la fin du XIX[e] siècle. Les premières fouilles archéologiques ont été menées par C. Enlart autour de 1890 et poursuivie par H. Bernard entre les années 1970 et 1980. Ces investigations centrées sur le chœur de la cathédrale, ont mis en évidence les restes du quartier de la cathédrale.

Depuis le début des années 1990, des fouilles programmées ont été menées par l'école des Chartes sous la direction de G. Noyé, afin de sonder le palais épiscopal et des quartiers urbains à proximité de la cathédrale. Parallèlement à ces fouilles programmées, de nombreuses opérations archéologiques ont été effectuées dans le cadre de l'archéologie préventive (diagnostics et fouilles). Elles révèlent systématiquement la grande densité et la richesse des vestiges conservés sur le territoire (quartiers urbains, artisanat, architectures monumentales, nécropoles,...) et enrichissent de manière significative la connaissance de l'histoire de la ville.

Face à la richesse des découvertes, il convient aujourd'hui de synthétiser les données scientifiques issues de différentes opérations (rapports d'opérations, carte archéologique, bibliographie, travaux de recherches et publications...).

Les collectivités locales s'efforcent de mettre en valeur le site pour les visiteurs : pavillon d'accueil, musée, visites guidées. En terme de valorisation, les services de l'Etat (DRAC-SRA) prévoient de restructurer le site de la cathédrale afin de proposer une nouvelle lecture du site dans sa globalité en intégrant les données archéologiques anciennes et récentes. Tous les projets actuels visent à souligner la valeur historique et patrimoniale de la ville de Therouanne, à la hauteur de son riche passé.

Vue oblique de Therouanne (vers le Nord)
Source : Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer

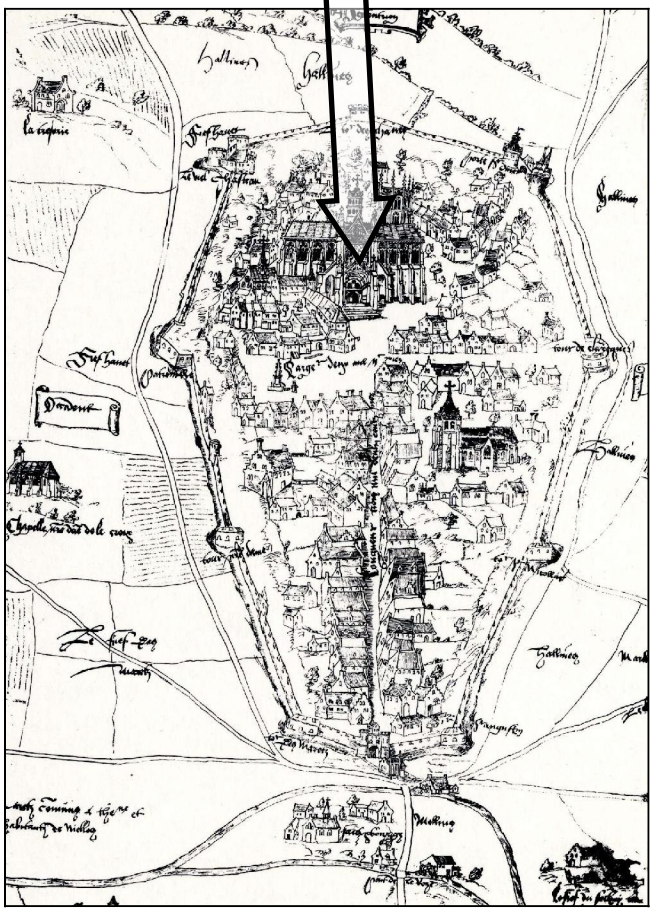

Vue cavalière de Therouanne (1539)
source : *Bulletin de la Commission des antiquités départementales (Pas-de-Calais), V (2), 1879*
(La fleche indique l'emplacement de la cathédrale)

Le programme ARTEMIS/Culture : buts et utilisation.

Luc VALLIN (Sra)

Genèse du programme

Le programme ARTEMIS (Accélérateur pour la Recherche en sciences de la Terre, Environnement, Muséologie, Implanté à Saclay) a été lancé en 1998 pour répondre à l'accroissement des demandes de datation par spectométrie de masse par accélérateur. Il a fait l'objet en 2001 d'une convention entre 5 partenaires : le C.E.A., le C.N.R.S., l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, l'Institut de Recherche pour le Développement et le Ministère de la Culture. Cette démarche a abouti à l'installation et la mise en service de l'accélérateur ARTEMIS au C.E.A. de Saclay en 2002-2003.

Les droits d'usage annuels (dits « droits-machine ») en ont été répartis, par une convention signée en 2004, entre les différents partenaires au prorata de leur participation ; l'archéologie peut profiter de ces droits par plusieurs sources : les Unités Mixtes de Recherche du CNRS (département des Sciences Humaines et Sociales) et le Ministère de la Culture, qui dispose de droits nationaux (pour les programmes nationaux, le DRASSM –domaine fluvial et maritime- ou les fouilles à l'étranger) et de droits régionaux, dont le contingent annuel est fixé à **11 droits-machines pour le Nord – Pas-de-Calais**. Il est néanmoins possible de déposer une demande portant sur une série importante et/ou sur un programme d'intérêt régional ou national ; dans ce cas, la demande doit s'accompagner d'un bref argumentaire scientifique et les moyens utilisés ne seront pas imputés sur la dotation régionale annuelle. Les droits ne sont pas reportables d'une année sur l'autre, tout droit non utilisé est perdu ; il convient donc de s'assurer de la disponibilité effective des échantillons à la date d'attribution des droits.

Procédure d'attribution

Les différents acteurs de l'archéologie, quel que soit leur rattachement, peuvent demander à bénéficier gracieusement de droits-machine. En ce qui concerne le contingent des droits régionaux, la démarche, soumise à un calendrier précis, est la suivante : le **demandeur remplit en ligne une fiche de renseignement** sur le site du Centre de Datation par le RadioCarbone (Lyon, UMR 5138) :
http://www.archeometrie.mom.fr/artemis/

Une copie de chaque fiche de demande doit être envoyée parallèlement au Service Régional de l'Archéologie concerné, à qui il appartient d'estimer la pertinence scientifique des demandes.
Le laboratoire de Lyon récolte l'ensemble des demandes, en évalue la faisabilité et les transmet à un **comité d'experts ARTEMIS/Culture**, qui les compile et les transmet deux fois par an (en mars et en juillet) aux Services Régionaux de l'Archéologie ; ceux-ci hiérarchisent les demandes et renvoient leur choix, accompagnés d'un argumentaire scientifique, avant la réunion semestrielle de programmation du comité, qui se tient généralement en mars/avril et en septembre.

Le comité contrôle en dernier lieu la faisabilité technique des datations demandées, valide la matrice régionale des demandes et attribue à chaque échantillon un numéro d'ordre, que le SRA transmet au demandeur. Celui-ci **dispose d'un mois pour faire parvenir son échantillon, avec son numéro d'ordre, au laboratoire de Lyon**, qui prépare les échantillons avant de les transmettre au laboratoire de mesure du Carbone 14 à Saclay. Dès leur obtention, les résultats sont communiqués au demandeur par le Centre de Datation par le RadioCarbone. Ils sont alors intégrés dans la base de données informatique gérée par ce laboratoire pour le compte du CNRS et du Ministère de la Culture (BAnque NAtionale de DOnnées RAdiocarbone, http://www.archeometrie.mom.fr/banadora/). Après un an, les dates deviennent libres d'accès et donc communicables à des tiers.

Comparaison datation conventionnelle/datation par accélérateur

Dans les deux méthodes, le principe est le même : mesurer la teneur en 14C résiduel mais la méthode conventionnelle mesure la radioactivité de l'échantillon (au moyen d'un détecteur à scintillation liquide) alors que la datation par spectométrie de masse par accélérateur est basée sur le comptage des atomes. Cette dernière mesure est plus rapide et surtout **le besoin en échantillon est bien moindre** : 4 à 10 mg de charbon de bois, ou 0,5 à 5 g d'os, par exemple, suffisent. Cette faible exigence permet, d'une part de dater des objets précieux (art mobilier, ...) ou de petite taille (dégraissant végétal de céramique,...) et d'autre part d'obtenir une meilleure résolution chronologique, par exemple en utilisant une graine carbonisée ou un cerne de bois. La contrepartie est la plus grande sensibilité aux biais présentés par une pollution de l'échantillon par les radicelles ou par un remaniement par des processus post-dépositionnels. Il convient donc d'examiner sérieusement la fiabilité de l'échantillon que l'on souhaite soumettre à datation.

En revanche **les deux techniques offrent la même précision et présentent les mêmes restrictions** (« périodes-plateaux », défavorables), les mêmes limites chronologiques (inférieure : env. 50.000 BP, et supérieure : fin du Moyen Âge), l'accélérateur permettant toutefois de réduire le « bruit de fond » pour les périodes les plus anciennes. La datation par SMA, étant une méthode plus coûteuse, devra donc être **réservée aux échantillons qui ne se prêtent pas à une datation conventionnelle**.

Les critères d'attribution

Problématique : Le Conservateur régional de l'archéologie décide de l'affectation des moyens ARTEMIS en fonction de la programmation scientifique régionale et avec le concours de la CIRA. La datation par accélérateur **ne doit pas être redondante** vis-à-vis d'autres moyens d'attribution chronologique, particulièrement lorsque ceux-ci sont plus fiables ou plus précis ; il est par exemple sans intérêt de demander la datation d'un site gallo-romain ou médiéval dont le mobilier fournit par ailleurs une fourchette chronologique précise.

Représentativité et fiabilité de l'échantillon : outre les problèmes évoqués ci-dessus de pollution ou de remaniement de l'échantillon (intrusion ou ré-utilisation), l'archéologue doit tenir compte des **différents biais possibles** à la méthode, tels que les périodes-plateaux (périodes défavorables à la datation par radiocarbone, comme le Hallstatt), l'effet « vieux bois » (dû à l'intervalle écoulé entre la formation du bois et la mort de l'arbre), l'effet « réservoir » du milieu marin (dû au cycle de circulation du carbone dans l'océan, qui aboutit au « vieillissement » des êtres marins et, par le biais de la chaîne alimentaire, des populations littorales), la pollution des sites métallurgiques par l'utilisation de charbon, etc… Par ailleurs, si le charbon et le bois sont de « bons candidats » pour une datation radiocarbone, l'os brûlé pose problème pour l'extraction de collagène. D'une manière générale, il convient de se rapprocher du laboratoire radiocarbone de Lyon ou du correspondant ARTEMIS lorsque se pose la question de la faisabilité de la datation.

Considérations économiques : les droits-machine qui font l'objet d'un financement public, doivent profiter en priorité aux programmes ou aux opérations **qui ne peuvent pas bénéficier d'une provision budgétaire** pour datation, ce qui exclut a priori les fouilles préventives ; sont donc concernées au premier chef les découvertes anciennes, les programmes de synthèses (type PCR), les découvertes fortuites ou les petites opérations de diagnostic.

Protocoles de prélèvement

Colles et produits de consolidation (type Rhodopas) sont proscrits, de même que le marquage des objets à dater. Le contact avec les matières d'origine végétale (papier, carton ou coton), comme support de séchage, emballage ou étiquetage est également à proscrire ; utiliser pour le stockage des sachets plastique ou de petites boîtes type rouleau de pellicule photo argentique. Les échantillons humides doivent être conservés au réfrigérateur. Le nettoyage de toute pollution (radicelles, …) avant expédition au laboratoire permet à celui-ci de gagner un temps considérable, mieux utilisé pour le traitement technique des échantillons (nettoyage chimique et gazéification).

Point d'actualité sur les fouilles du Canal Seine-Nord-Europe.

Gilles PRILAUX et Marc TALON (Inrap)

A la fin de l'été 2012, l'Inrap aura entrepris la fouille de 98 secteurs archéologiques dont les surfaces cumulées représentent un peu moins de 100 hectares, chiffres conséquents au regard de l'histoire des programmes archéologiques réalisés préalablement aux tracés linéaires sur le territoire français.

Les premières fouilles ont commencé au printemps 2010 et ont porté sur un lieu de sépulture gaulois, situé sur l'aire des travaux liés au futur pont-canal qui enjambera l'autoroute A29. Depuis cette date, la conduite des opérations de fouilles a adopté une courbe croissante mobilisant plus d'une centaine d'archéologues, de spécialistes des sciences de la terre et de nombreux chercheurs venant de tous horizons. La masse de données collectées à ce jour est considérable et permet déjà d'alimenter bon nombre de problématiques scientifiques diachroniques et multi-thématiques, depuis le paléolithique moyen jusqu'au haut Moyen-Âge, mais elle favorise également le réexamen de certains sujets d'étude (on pense par exemple au domaine funéraire, à la géophysique, à la Protohistoire ancienne, à la campagne gallo-romaine, aux contextes cultuels …).

Cependant, il reste encore sur les 2500 hectares du projet, plus de 800 hectares à diagnostiquer qui viendront compléter les 320 indices archéologiques déjà répertoriés. Les fouilles potentielles découlant de ces diagnostics seront effectuées en 2013 et 2014 et viendront compléter le corpus conséquent constitué sur cette opération hors normes.

Cette communication brossera un rapide bilan de 3 ans de fouilles et des champs de recherches que ce vaste programme archéologique suscite déjà.

L'approche pluridisciplinaire des sites du Néolithique final dans le Nord de la France : méthodologie et premiers résultats à Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais).

Emmanuelle MARTIAL, Arielle AMPOSTA, Frédéric BROES, Kai FECHNER, Guillaume HULIN, Ivan PRAUD (Inrap)

Cette communication exposera la méthode d'approche pluridisciplinaire mise en œuvre sur le site Néolithique final, fouillé dans le cadre du projet Canal Seine-Nord Europe, sur l'emprise de la plateforme multimodale de Marquion-Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais).

Les premiers résultats des études archéologiques, paléobotaniques, géophysiques complétées par la cartographie et l'analyse du phosphore seront présentés.

Leur mise en perspective dans le cadre des recherches menées, dans la région, sur le 3e millénaire avant notre ère permettra de définir la place de l'occupation de Sauchy-Lestrée parmi les autres sites du groupe Deûle-Escaut.

Les monuments funéraires de l'âge du Bronze de la plate-forme de Marquion (Pas-de-Calais).

Philippe LEFEVRE (Inrap)

Les différentes opérations de fouilles menées sur l'emplacement de la future plateforme multimodale de Marquion/Sauchy-L'Estrée a permis de révéler la présence de 6 cercles funéraires attribuables, en l'état, à l'âge du Bronze. Les monuments se répartissent en deux séries de trois cercles, tous alignés selon un axe nord-ouest/sud-est. Le premier groupe, situé dans la partie sud de l'emprise, comprend deux cercles modestes dont les diamètres sont compris entre 11 et 17 m et un troisième plus conséquent de 40 m de diamètre. L'ensemble se réparti sur près de 600 mètres d'est en ouest. Le second groupe, implanté à quelques 750 mètre au nord du premier, présente des cercles de plus grande taille dont les diamètres sont compris entre 35 et 45 mètres répartis sur une distance d'un peu plus de 700 mètres.

Aucun reste humain directement lié aux monuments n'a été retrouvé lors des fouilles. Par contre, 10 incinérations associées ont été trouvées. Il s'agit dans la majorité des cas d'une modeste poignée d'os incinérés déposée directement en pleine terre dont un cas placé dans le comblement final du fossé d'un des cercles. Une seule incinération avait été déposée dans une urne. Il s'agit des restes d'un nouveau-né, placés dans un vase de type Deverel-Rimbury.

Les éléments de datation sont extrêmement rares pour l'ensemble des monuments. Un seul cercle a fourni un fragment de céramique attribuable au Bronze moyen. La campagne de datation en cours concernant les quelques fragments de charbons de bois recueillis dans quatre des cercles ainsi que les restes osseux incinérés devrait permettre de mieux appréhender les relations chronologiques entre les monuments ainsi qu'avec les structures funéraires périphériques.

La villa gallo-romaine de Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais).

Denis GAILLARD (Inrap)

La fouille de Sauchy-Lestrée a permis d'appréhender l'intégralité d'une ferme gallo-romaine dont la création remonte à l'époque augustéenne.

A l'origine, la ferme adopte un plan quadrangulaire, délimité par un double enclos fossoyé d'au moins 174 m de long sur 108 m de large dont le petit côté situé vers l'est, laisse apparaître une entrée en chicane montrant que la tradition du modèle laténien est encore bien présente.

Les bâtiments se concentrent dans l'angle nord-est et au sud où ils sont perturbés par la présence de structures liées à l'exploitation du matériau gréseux, exploité dès le Néolithique. Ces bâtiments vont perdurer jusqu'au début du II^{e} siècle, date à laquelle les constructions en bois vont être supplantées par les constructions en dur. Le grand enclos augustéen et ses différents aménagements sont abandonnés au profit d'un réaménagement à l'intérieur de l'espace pour laisser place à une *villa* de plan classique de 156 m de long sur 72 m de large. Celle-ci, dotée d'un mur d'enceinte, présente sur sa façade ouest, les traces du bâtiment principal.

La maison, d'une longueur reconnue de 30 m et d'une largeur de 12 m, est flanquée d'un balnéaire au sud, d'une cave située sous la tourelle d'angle, au nord, et d'une galerie façade à l'est. Cette dernière est reliée à un muret disposé en avancé et séparant la propriété privée de la *Pars Urbana*.

Les grands côtés latéraux montrent la présence de plusieurs grands bâtiments de 25 m de long sur 10 m de largeur en moyenne. L'un d'entre eux, le bâtiment F, situé dans l'angle nord-est du domaine, présente des contreforts sur les grands côtés. Il est flanqué d'une galerie de façade et pourrait être considéré comme la maison du *villicus*.

C'est au cours du milieu du III^{e} siècle que l'établissement gallo-romain est réorganisé. La maison principale est abandonnée, puis démantelée afin de récupérer le grès équarri. Le domaine est réduit et ne mesure plus que 92 m de long. Le bâtiment D et son mur perpendiculaire, dont l'assise de fondation est constituée d'éclats de grès, délimite le côté ouest du nouvel établissement gallo-romain qui perdurera jusqu'au début Ve siècle.

La fouille de l'hypocauste et de la cave a permis de mettre en évidence : des fragments d'enduit polychrome à bordures colorées, des éléments de stuc uniques en Gaule Belgique restituant des motifs végétaux en relief (feuille d'acanthe, motif en stipe de palmier…) ; ainsi que des fragments d'un édicule plaqué (corniche estampée, pilastre…). Selon les observations du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines de Soissons, ces éléments de décoration, réalisés semble-t-il au cours du IIe siècle, relèvent d'une composition peu commune en Gaule septentrionale.

Premier bilan concernant les sépultures gauloises et gallo-romaines de Marquion/Sauchy-Lestrée 2011 (Pas-de-Calais).

Nathalie SOUPART, en collaboration avec Johanny LAMANT (Inrap)

Les interventions archéologiques réalisées entre 2008 et 2011 dans le Pas-de-Calais, sur le territoire des communes de Marquion/Sauchy-Lestrée et de Bourlon, au niveau de l'emprise du futur Canal Seine-Nord Europe, ont mis au jour une des plus importantes concentrations de structures à caractère funéraire sur une zone géographique réduite. Sur ces communes, trois secteurs géographiques sont concernés par ces découvertes :
- La plate-forme 3 de Marquion/Sauchy-Lestrée
- La nécropole de L'Epine sur la commune de Marquion (fouille de D. Gaillard)
- La nécropole de Bourlon « La Maladrerie » (fouille de D. Lamotte)

L'aire de la plateforme 3 (**fouille 32 du CSNE 2011/2012)** possède une surface de 155 ha qui se développe sur les communes de Marquion et de Sauchy-Lestrée à la limite des plaines de l'Artois et du Cambrésis. A la fin des opérations entre 2008 et 2011, quatre cimetières dont deux sont bien délimités (CSNE fouille 32 : secteurs 1 et 19 ; CSNE fouille 1 : « L'Epine » ; CSNE fouille 2 « La Maladrerie ») et plusieurs petits *loci* funéraires ont été mis au jour. L'échantillon des tombes correspond à un peu plus de 275 incinérations et à une quinzaine d'inhumations (hors découvertes 2012 et sépultures de la protohistoire ancienne). La principale découverte de cette année correspond à un cimetière « privé » gallo-romain composé de tombes à « hypogées » (fouille de C. Barbet).

Présentation des sites funéraires :

-La nécropole de la plate -forme 3 : secteurs 17-18-19 (fouille de S. Sarrazin et V. Bak)

La première correspond à une nécropole de La Tène moyenne, fouillée en 2011 par S. Sarrazin, au niveau du secteur 17-18-19 de la plateforme 3. Une dizaine de sépultures occupent une surface réduite et se développent au niveau d'un site d'habitat plus ancien. La nécropole se caractérise par l'utilisation exclusive de l'incinération et par la présence de trois tombes « monumentales ». Les chambres funéraires de ces tombes sont encadrées, soit par des poteaux, soit par une structure fossoyée. Le phasage de la nécropole n'est pas encore connu.

-La nécropole de la plate-forme 3 : secteur 1 (fouille N. Soupart et J. Lamant)

La seconde correspond à une petite nécropole du Haut-Empire, fouillée en 2011, au niveau du secteur 1 de la plateforme 3. La zone fouillée est de 1500 m^2 avec en plus une extension au sud-est. Cet ensemble funéraire bien que non exhaustif est intéressant puisqu'il recèle certaines formes de structures à caractères funéraires qui ne sont pas présentes sur la nécropole de « l'Epine » comme les épandages d'os en pleine terre avec des résidus charbonneux (Soupart, Lamant, en cours).

-La nécropole de la zone prioritaire n°8 : site 1 au lieu-dit « L'Epine » (fouille D. Gaillard)

Au terme de cette opération de la ZP8 de l'Epine, 346 témoins archéologiques ont été enregistrés et répertoriés. Il s'agit de fosses, de trous de poteaux, d'un puits, d'un chemin en cavée, d'une nécropole de 155 incinérations, de 3 inhumations et de plusieurs réseaux fossoyés qui s'échelonnent, sur le plan chronologique, de la période laténienne jusqu'à la fin du III^{e} siècle après J.-C. La majorité des sépultures se concentrent sur une surface de 500 m² et elles sont délimitées par un enclos curviligne (Gaillard et Gustiaux, 2008/2009).

-La nécropole de la fouille 2 : au lieu-dit « La Maladrerie » (fouille de D. Lamotte)

Cette nécropole, explorée sur une surface de 1300 m² attenant à l'habitat, renferme trente-six fosses susceptibles d'être identifiées comme des structures funéraires. Vingt-cinq fosses correspondent

à des sépultures secondaires à crémation. Deux autres fosses renferment des restes osseux et/ou dentaires de sujets qui n'ont pas subi de crémation. Enfin, neuf fosses n'ont livré aucun ossement. La mise en perspective chronologique de chaque tombe montre une évolution de la nécropole comprise entre la fin de LT B2 et la fin de LT C2 / début de LT D1 soit entre le deuxième quart du III^{e} et le milieu du II^{e} siècle avant J.-C.

-Les petits ensembles funéraires laténiens et gallo-romains situés en périphérie des habitats de la plate-forme 3.

Une vingtaine de tombes à incinérations gauloises (dont une tombe monumentale) et romaines ont été retrouvées dans un périmètre proche des bâtiments des établissements ruraux gallo-romains des secteurs 8 et 22 ainsi que dans le parcellaire au niveau des secteurs 5, 6, 17, 26b et 31 de la plate-forme 3. Parmi ces *loci*, un petit cimetière constitué de 4 inhumations est daté du Bas-Empire (secteur 25). A sa périphérie, trois inhumations dont une sépulture double ont également été retrouvées.

L'échantillon conséquent des sépultures permettra, à la fin des fouilles de 2012, de suivre l'évolution spatiale des sites funéraires en relation avec les habitats et le parcellaire. La densité des lieux sépulcraux et la variété des structures (incinération simple en fosse, incinérations en petits caveaux, tombe « monumentale » avec incinération, inhumation, rejets de crémation, fosse avec dépôt de mobilier sans ossements….), essentiellement pour la période romaine, nous permettent d'envisager de futures études concernant :

-L***a hiérarchisation entre les sites funéraires gallo-romains.***

-L***a spécificité de certains sites funéraires en rapport, soit avec la chaîne opératoire.***

-L***'architecture des tombes des élites et son évolution depuis La Tène moyenne au IIéme siècle de notre ère.***

- L***'organisation interne de sites funéraires***

Site 26 : vue d'une sépulture à inhumation double. (cliché : J. Lamant)

Saultain (Nord) « Rue H. Barbusse » une nécropole gallo-romaine avec caveaux en pseudo-hypogée.

Alain HENTON, Sophie OUDRY, Sonja WILLEMS (Inrap)

En 2010, une opération de diagnostic avait été réalisée par l'Inrap à Saultain, à l'emplacement d'un futur lotissement. L'emprise, située à moins de 500 m au sud-est du centre de la commune et ouvrant sur l'avenue H. Barbusse, avait livré des traces d'habitat hallstattien et d'une occupation gallo-romaine. Cette dernière se caractérisait notamment par la présence d'un chemin, suivi sur 400 m, et d'une nécropole à incinération bordant ce dernier. La présence de structures funéraires particulières (caveaux avec couloir d'accès) avait induit une prescription de fouille préventive, sur une surface de 1500 m^2. Cette fouille a été réalisée en septembre et octobre 2011 par une équipe de l'Inrap.

La zone fouillée correspond à une rupture de pente menant à un étroit talweg humide. Au fond de ce dernier ont été observées les traces anciennes du chemin gallo-romain, progressivement comblé par des phases successives d'érosion. Un fossé de parcellaire, installé au rebord du talweg, marquerait la présence d'un habitat à proximité dés le milieu du 1er siècle. Rapidement comblé par des colluvions, ce fossé laisse la place, dans le courant de la seconde moitié du 1er siècle, à une petite forge (20m2) sous appentis. Celle-ci se compose d'une base de fourneau de forge, d'une petite fondation de rognons de silex (base de l'enclume ?), et d'un sol aménagé en petits moellons de grès. Un tronçon de fossé courbe protégeait la forge des eaux de ruissellement. De nombreuses scories jonchaient le sol ou le fond du tronçon de fossé. Une étude croisée avec un spécialiste en détection géophysique (G. Hulin, Inrap Canal SNE) et un spécialiste en paléométallurgie (Benjamin Jagou, Inrap NP) ont permis d'approcher la forge de manière interdisciplinaire. Outre l'état exceptionnel de conservation du niveau de sol de la forge, la principale surprise de cette découverte, réside dans la mise en évidence de l'utilisation de la houille comme combustible de foyer de forge.

Une phase d'érosion scelle ensuite l'ancienne forge et ses environs. C'est donc sur plusieurs dizaines de centimètres de colluvions que s'installe l'aire funéraire. 21 structures la composent (20 sépultures et une fosse de bûcher), sur une surface inférieure à 2 ares. L'élément structurant de la nécropole réside dans l'alignement parfait de 5 caveaux, parallèlement au chemin et à 14m de ce dernier. Les tombes simples se concentrent devant celui-ci, sans ordre apparent. Une seule tombe simple, à la dotation funéraire plus importante, est installée dans l'axe entre deux caveaux. De manière générale, chaque caveau est constitué d'une fosse d'installation de la tombe proprement dite et d'un couloir d'accès. Les fosses, de plan quadrangulaire ou sud-circulaire, sont creusées directement dans le limon sur une profondeur conservée de 0,60 à près d'1,20m. Les couloirs, d'orientation alternée entre chaque caveau, présentent une largeur moyenne de 60cm et une longueur conservée variant de 1,40m à 2,50m. Les marches sont taillées directement dans le limon, jusqu'au fond de la fosse. Dans les 5 caveaux ont été mises en évidence des traces de coffres en bois quadrangulaires (de 0,75 à 1m de côté), à renforts d'angles et consolidés ou non à l'aide de clous. Dans un seul cas, un calage externe de rognons de silex a été observé. La hauteur des coffres, restituée par les emplacements de clous ou les traces de couvercle, n'excédait guère la hauteur des dotations en céramique, soit entre 30 et 50cm. Dans 4 caveaux, les ossements des défunts sont disposés dans des coffrets de bois cloués, entourés du mobilier funéraire. Des dépôts de céramiques (cruches ou oenochoés) sur couvercle ont été remarqués dans 3 cas. Dans 4 caveaux, des traces ligneuses confirment la mise en place de planches de bois séparant la fosse du couloir au moment de la fermeture du caveau. Après la mise en place des dépôts funéraires, la fosse est entièrement comblée de limon, tandis que les couloirs sont fermés à l'aide d'une grande quantité de rognons de silex tassés et liés au limon argileux. Le marquage des caveaux par un petit tertre tumulaire n'est pas à exclure, au vu de l'espace régulier respecté entre chaque monument. De par leur aspect, ces caveaux peuvent être comparés aux tombes en hypogées, taillés

dans la craie ou le limon, et découverts au niveau régional à Fontaine-Notre-Dame, à Cambrai ou encore Marquion. La technique de construction différente observée à Saultain résulterait d'une adaptation au type particulier de substrat limoneux, de nature plus sablonneuse en profondeur et rendant difficile, voire impossible un creusement classique en hypogée.

Les tombes simples, plus ou moins conservées suivant le niveau d'érosion ancien de la nécropole, montre une fosse de plan variable creusée dans le limon. Les ossements incinérés sont disposés en paquets ou dans des coffrets de bois, voire plus rarement en urne (étude en cours S. Oudry, Inrap NP). Les dépôts funéraires apparaissent comme exceptionnels, en fonction du type de tombe, par la quantité et la qualité des objets, mais aussi par les rites observés. Les ensembles céramique varient de 13 à 25 individus pour les caveaux et de 2 à 12 pour les tombes simples. Parmi le vaisselier, on peut mentionner, dans l'attente de l'étude (Sonja Willems, Inrap NP), la présence de services de coupes en *terra rubra* engobée, de plats, de cruches, d'associations oenochoé/patère, de gobelets, de mortiers et de chaudrons à anses en anneaux. Un seul caveau a livré de la sigillée (9 individus). D'emblée, il apparaît que les assemblages s'intègrent au répertoire habituel de la région Bavai-Famars. 3 lampes à huile et des chenets miniatures avec plaque complètent le mobilier en terre cuite. 4 cruches en verre ont été dégagées, dont une à haut col en verre bleu marbré (Cologne ?) et une associée à un mélangeur en forme de tige torsadée. Pour le mobilier métallique, on peut mentionner des grils miniatures en fer. Si des monnaies ont été recueillies dans plusieurs tombes, il faut toutefois signaler une relative absence de parures (celles-ci se résument à une perle et 4 fibules) et d'objets de toilette. Parmi les dépôts originaux, on note enfin une paire de chaussures à semelle clouée dans un caveau et un récipient en matière organique (élément de ruche en paille tressée?) partiellement conservé dans le comblement argileux du fond d'un autre caveau.

Au sortir de la fouille, il apparaît que cette aire funéraire débuterait par l'installation de l'un des caveaux (à vaisselle en sigillée) dans les dernières années du 1er siècle et poursuivrait son extension au cours de la première moitié du 2e siècle. Les différences sociales marquées entre défunts, la mise en scène des tombes privilégiées en bordure d'un axe de circulation, la relativement courte période couverte (à peine 2 ou 3 générations) nous offrent ici de précieux renseignements sur un petit groupe humain fort probablement rattaché à une *villa*. Par le mobilier et les rites mixtes d'origine gauloise (culte du foyer) ou romaine (rites de libation), la nécropole de Saultain apporte enfin également un nouvel éclairage sur les pratiques funéraires au cœur de la *Civitas nerviorum*.

Neuville-sur-Escaut (Nord) rue Emile Pierronne
Une occupation laténiennne inédite et un habitat mérovingien.

Renaud LEROY (Cad-Dap)

Le site de Neuville-sur-Escaut, rue Emile Pierronne, se trouve en bas d'un versant d'orientation sud-est/nord-ouest, qui limite la plaine alluviale de l'Escaut aujourd'hui canalisé. Sur la rive droite du fleuve, le site, avant décapage, présentait une pente de 3 %. Le substrat de la parcelle est constitué pour la plus grande partie méridionale de craie sénonienne, et d'alluvions holocènes, pour la zone septentrionale.

L'intervention a porté sur les 8 809 m^2 concernés par la projet d'aménagement d'une station d'épuration. Elle a montré quatre phases bien distinctes allant du Néolithique à la période mérovingienne en passant par La Tène et l'Antiquité.

La première phase est caratérisée par une structure semble-t-il anthropique, en limite de fouille (fosse ou extrémité d'un fossé ?), ayant livré un mobilier lithique et céramique probablement néolithique. Les autres éléments de mobilier lithique ou céramique sont concentrés au nord-ouest de l'emprise. Ils sont issus soit de chablis, soit de micro-dépressions affectant le niveau supérieur humifère ou de colluvions.

L'occupation laténienne est matérialisée par un fossé (1031) sans doute constitutif d'un enclos daté de La Tène ancienne/moyenne. Il se situe en bas de parcelle, en fond de vallée. Orienté sud-ouest/nord-est, il a été reconnu sur toute la largeur du site, soit 71 m. Il possède une entrée matérialisée par un rétrécissement de la largeur du fossé, associé à des poteaux de part et d'autre. Ces poteaux devaient soutenir une passerelle ou un aménagement plus monumental permettant ce franchissement. À l'extérieur de l'enclos, un fossé (1032) orienté sud-est/nord-ouest de 38 m de long vient se greffer sur le fossé principal. Un troisième fossé (1025) orienté sud-est/nord-ouest semble divisé l'espace de l'enclos. À l'est de celui-ci, on trouve divers ensembles de structures dont un grenier sur quatre poteaux, des fosses et des silos. L'étude céramique les place à La Tène ancienne. Outre la présence de bois de cervidé montrant un petit artisanat de tabletterie, on notera la présence d'un abondant mobilier dont une petite amulette sur un fragment de crâne humain percé et d'un ensemble céramique à la finition particulièrement soignée.

L'occupation antique est attestée par la présence d'un seul fossé parcellaire qui traverse le site sur toute sa longueur.

L'habitat mérovingien, daté par le mobilier céramique du VI^{e} s., n'a été appréhendé qu'en partie. Il est constitué de 12 fonds de cabane disséminés sur l'ensemble du site, de 5 fosses et d'empreintes de poteaux semblant former des bâtiments de surface mais dont un seul est attesté avec certitude. Hormis une implantation tributaire de la topographie des lieux (parallèle ou perpendiculaire au sens de la pente), aucune organisation spatiale particulière n'a été dégagée. On notera l'absence de fossé, de puits à eau, de four domestique ou de silo. Il s'agit d'un habitat à vocation agricole démontré par l'étude archéozoologique (élevage du bétail pour le travail des champs et pour l'exportation de viande) associé à un petit artisanat comme la métallurgie (présence de scories) ou le textile (fragments de pesons, fusaïole, broche de tisserand) assez classique pour la période. Néanmoins, il revêt un intérêt tout particulier, car il peut être mis en corrélation avec la nécropole fouillée dans les années 70 par G. Hantute. Dans la région, ce type de rapprochement est rare (les sites d'Escaudain « RN 455 » à quelques kilomètres de là et peut-être de Flers-en-Escrebieux), il faut le plus souvent aller chercher les comparaisons en dehors. En 2003, Edith Peytremann n'avait recensé pour la moitié nord de la France

qu'une dizaine de sites couplant les deux aux VI-VIIe s. En Picardie par exemple, on peut citer Goudelancourt-Lès-Pierrepont (Aisne). Tout comme la nécropole, l'habitat mérovingien a une durée d'occupation courte et il est probablement abandonné dans le courant du VIe s.

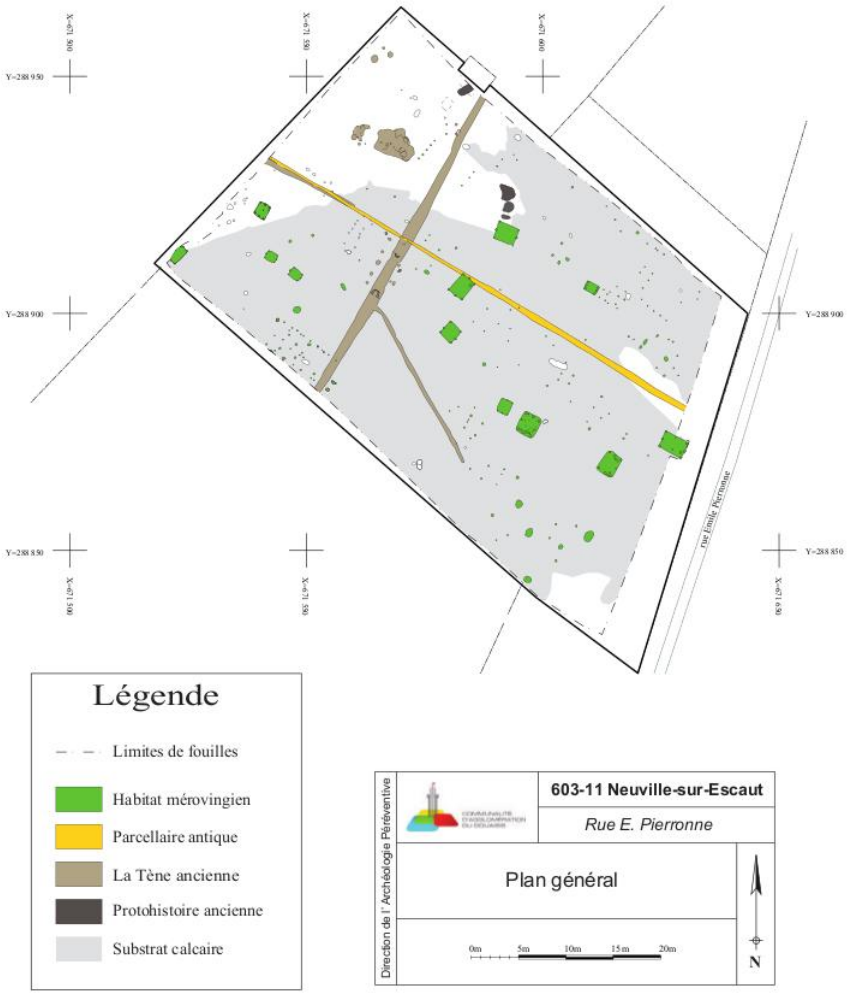

Une occupation carolingienne à Bierne (Nord), rue des Fleurs, site de « la Fleur des Champs III ».

Jean-Claude ROUTIER (Inrap)

Suite au diagnostic de l'année précédente (voir notice BSR 2010) ayant révélé une présence carolingienne manifeste, rue des Fleurs à Bierne, une fouille sur une surface de 6000 m^2 a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie et réalisée par l'Inrap entre août et novembre 2011. Le décapage intensif de la zone retenue a permis de mettre en évidence une occupation fossoyée très complexe allant de la période gallo-romaine au bas Moyen Age, placée au sommet d'un versant limoneux peu élevé face au littoral et non loin de Bergues. A ce stade de l'étude, il est trop tôt pour certifier la chronologie précise du site mais déjà un premier aperçu du mobilier céramique permet d'individualiser quelques ensembles périodiques de structures.

L'époque gallo-romaine est marquée par deux ou trois fossés parallèles orientés est/ouest près desquels se placent quelques fosses charbonneuses dont une incinération. Le mobilier céramique recueilli est conséquent et surtout caractérisé par une production grasse locale peignée voisinant avec les formes grise communes (bols, gobelets) et quelques profils en terre sigillée. On note l'existence d'un vase complet de tradition indigène dans un fossé principal.

La période carolingienne est prédominante sur le site par plusieurs réseaux de fossés de drainage ou d'enclos d'habitat imbriqués ou recoupés au fil du temps. Du plan général subsistent des bribes d'enclos curvilignes, plus ou moins repris dans un découpage orthonormé de fossés plus larges. Le mobilier céramique recueilli dans les fossés permettra peut-être d'affiner cette occupation carolingienne soupçonnée entre le VIII^{e} et le X^{e} s. Quelques structures sont déjà significatives : un dépotoir à coques riche en mobilier, un silo, une fosse avec rejets de combustion et d'activité (pesons et pieds en terre cuite) ainsi qu'un puits contenant des charbons et quelques éléments de bois. Plusieurs aires fouillées montrent des restes de construction sous forme d'alignements de poteaux, même si aucun plan de bâtiment ne ressort vraiment dans cet environnement aux multiples fosses et fossés. La faune est abondante et caractérisée par deux fosses de bovidés prédécoupés avant enterrement.

Une occupation du plein Moyen Âge (XIII^{e} s.) est perceptible à travers quelques fossés dont un comportant du mobilier céramique conséquent ; plus loin, un témoin de solin en pierres est le dernier indice d'une construction associée à une fosse dépotoir dans la partie basse du site.

Le dépouillement des données de fouilles, l'étude du mobilier et les datations 14^{C} envisagées seront d'un apport essentiel pour la compréhension de l'occupation carolingienne autour de Bergues, fondation des IX^{e}-X^{e} siècle.

Les abords de la collégiale Saint-Piat de Seclin (Nord) : nouvelles données concernant le quartier canonial.

Guillaume LASSAUNIÈRE (Centre Archéologique de Seclin)

Dans le cadre de fouilles préventives en préalable à la requalification des abords de la collégiale Saint-Piat à Seclin, le service archéologique municipal, en partenariat avec une équipe de la société Archéopole, est intervenu sur deux zones distinctes du quartier canonial.

L'habitat

Au sud de l'église, une parcelle de 900 m² dévolue à la construction d'un parking, a révélé la présence de constructions médiévales et modernes. Des sondages ponctuels effectués en 2008 et 2011 suggèrent une urbanisation précoce de ce secteur, dès la fin de la période carolingienne. Toutefois, malgré leurs apports, ils ne permettent pas encore d'en apprécier véritablement l'ampleur. Les faibles cotes de terrassements imposées par le projet n'ont pas autorisé l'approfondissement des recherches pour les occupations antérieures au XIII^{e} siècle.

Les fouilles ont donné lieu au dégagement de deux ensembles bâtis dont les fondations remontent au XIII^{e} siècle. Les sources anciennes font mention d'édifices conventuels dans ce secteur du quartier canonial. Entre autre, la maison du Doyen et ses abords sont particulièrement bien documentés.

Les deux pièces du premier bâtiment situé à l'ouest de la collégiale, sont dotées de cheminées dont les soles constituées de tuiles en terre cuite posées de chant, les rattachent aux XIV^{e} et XV^{e} s. La plus monumentale se compose d'une architecture mixte faite de moellons calcaires, en avant de l'âtre, et de tuiles mises de chant pour le foyer. La taille de l'âtre et la découverte d'un crochet de suspension de chaudron identifient cette pièce comme une cuisine. À l'extérieur, les eaux pluviales et usées étaient acheminées vers un puits sans fonds, selon un système de puisard. La présence de telles infrastructures, généralement installées au sein de locaux servant à l'ensemble de la communauté, permet de reconnaître la maison du Doyen. La qualité de la vaisselle employée, en grande partie importée, apporte des renseignements supplémentaires sur le « train de vie » des chanoines seclinois. Le bâtiment évolua jusqu'au XVIII^{e} siècle, avec le rétrécissement de l'atre de la cuisine et la construction d'un appentis. Au lendemain de la Révolution française, le bâtiment devenu bien national, est reconverti en habitat civil. La destruction définitive du bâti intervient au cours de la Première Guerre mondiale.

Le second ensemble, probable lieu de résidence de chanoines, est très mal conservé. Toutefois, les lambeaux de sols et vestiges associés illustrent des périodes d'occupations similaires aux structures précédemment décrites.

Un niveau de circulation permettait de desservir l'habitat au sud de l'église.

L'espace funéraire

Au nord de l'église, la construction d'un bassin a permis la fouille de 177 sépultures appartenant au premier cimetière paroissial, mais également de mettre en exergue des occupations antérieures, inédites dans le cœur historique de la ville.

En ce qui concerne l'espace funéraire, les analyses radiocarbones menées sur 9 individus ainsi que le matériel céramique retrouvé épars dans les terres du cimetière définissent une longue période d'utilisation, s'échelonnant du X^{e} siècle jusqu'au XVIII^{e} siècle. Durant cette longue période, les individus sont enterrés sans dépôt funéraire. L'analyse typologique de l'architecture funéraire, ainsi

que l'étude de l'intrication des sépultures permet de préciser la chronologie générale. L'étude anthropologique, en cours, apportera des renseignements supplémentaires.

Les premières sépultures du cimetière paroissial s'installent sur les vestiges d'un bâtiment maçonné excavé, dont la vocation reste de prime abord difficile à définir. Les quelques tessons de céramiques prélevés dans le liant de construction des murs les rattachent au VI^{e} ou au VII^{e} siècle. Le mode de construction, associant deux appareils de revêtement en parements, de chant à la base, et une fourrure intérieure est représentatif de cette période. L'exiguïté de l'emprise de la fouille n'a autorisé qu'un dégagement partiel de l'édifice qui devait mesurer à l'origine 8,00 m de longueur. Cette construction s'accompagne d'un espace funéraire composé de quinze sépultures inhumées aux abords du monument. Le mobilier funéraire systématiquement absent suggère une période d'utilisation aux alentours du VIII^{e} siècle.

Malgré la ténuité des données, il s'avère que l'édifice a connu au moins deux phases d'aménagement jusqu'à sa destruction aux alentours de 900. Il s'implante sur un épais niveau de remblais que l'excavation perce sans toutefois bouleverser les occupations antérieures. En effet, ces travaux de remblaiement ont totalement occulté un ensemble de treize sépultures tardo-antiques en coffre de bois cloués disposé dans des chambres funéraires.

Selon la légende, saint Piat martyr du III^{e} ou du IV^{e} siècle aurait été inhumé à Seclin. Au VII^{e} siècle, après l'invention de ses reliques, Éloi, évêque de Noyon, construisit un mausolée sur sa tombe qui devait devenir l'église primitive de Seclin, à l'origine du développement urbain de la capitale du Mélantois.

Fig. 2 : Seclin, requalification des axes Hentgès / Bouvry, section collégiale : Zone 1, habitat, plan masse des vestiges, toutes périodes confondues, J. Tellier © Ville de Seclin 2012

Un habitat de la fin du VII^{e} au début du IX^{e} siècle à Escaudain (Nord), rue des Semailles.

Maël JULIEN (Cad-Dap)

Ces dernières années, des opérations d'archéologie préventive ont permis de localiser et d'étudier plusieurs occupations du haut Moyen Âge. Le dernier chantier de fouille se situe à quelques 300 m du centre-ville actuel sur le projet d'extension d'un lotissement résidentiel.

Les structures mises au jour sont caractéristiques des habitats de la région. Une vingtaine de fonds de cabane sont ainsi recensés. Trois bâtiments sur poteaux sont également repérés, ils possèdent des plans rectangulaires à une ou deux nefs d'une superficie de 15 à 32 m^{2}. Deux sépultures isolées sont également disposées en périphérie du site. Trois fours culinaires viennent étayer le caractère domestique de cette occupation. Ils possèdent tous trois une aire de cuisson unique, dont l'entrée peut être maçonnée. Deux de ces fours présentent des dimensions conséquentes de près de 5,50 m de long sur 3,60 m de large, le troisième est plus modeste avec 2,90 m sur 1,50 m.

L'emprise et l'organisation globale des vestiges restent difficiles à appréhender compte-tenu de l'exiguïté des limites du chantier. Toutefois, les structures d'habitat semblent être disposées dans des espaces délimités par des fossés, des palissades sur poteaux et sans doute par une ou deux voies de circulation dont un chemin creux. Ce dernier est repéré en limite méridionale du site, ces vestiges sont repérés sur 64 m de long et 11 m de large.

L'étude du mobilier céramique, malgré son indigence, ainsi que les datations archéomagnétiques effectuées sur les soles des grands fours permettent de situer l'ensemble entre la fin du VII^{e} et le début du IX^{e} siècle.

Dechy (Nord) : une occupation du haut Moyen-Âge à l'époque moderne.

Ali ROUIBI (Cad-Dap)

La rénovation du centre ville de la municipalité de Dechy a donné lieu à une fouille s'étendant sur plus de 7000 m², au coeur du noyau médiéval de la commune.

L'îlot Goulois occupe une position sensible au coeur du vieux Dechy, puisqu'il se situe à proximité immédiate de l'actuelle église paroissiale, qui reprend sans doute l'emplacement d'un lieu de culte plus ancien, à mi-chemin de deux sites médiévaux fouillés, rue Gambetta et rue Victor Hugo. Les fouilles ont été menées du 18 avril au 16 décembre 2011. L'emprise des parcelles fouillées s'élève à 7250 m². Plus de 3000 structures ont pu être mises au jour. Les résultats présentés lors de cette communication sont largement tributaires de l'avancée des travaux de post-fouille entamés au début de cette année. Ils ne font donc état que des premières hypothèses de travail, éléments qu'il faudra moduler et compléter le cas échéant.

Le haut Moyen-Âge (VI^{e}-XI^{e} siècle)

Bien que quelques vestiges aient livré du mobilier attribuable à la période mérovingienne (un silo a livré une fibule digitée à grenats du VI^{e} s.), l'essentiel de l'occupation alto-médiévale semble se situer au IX^{e}-XI^{e} siècle. Elle est caractérisée par l'existence de structures excavées de type "fond de cabane", localisées au nord du site, n'outrepassant pas la limite méridionale matérialisée par un large fossé nord-ouest sud-est, daté du X^{e}-XI^{e} siècle. Les vestiges les plus remarquables demeurent toutefois deux fours culinaires de grandes dimensions. Le premier, localisé à l'extrême nord-est du site, mesure 3 m de large sur 2,40 m de long. Il présente la particularité de juxtaposer deux chambres de chauffe ampoulaires, connectées entre elles par un unique alandier. Une fraction de la fosse de travail est conservée. Le second four adopte une forme plus classique. Encavé dans une fosse d'environ 1 m de profondeur, son dôme circulaire, effondré sur place, ouvre sur une vaste fosse de travail de plan ovale mesurant 4 m de long sur 3 m de large. Peut-être associées à ce four, un certain nombre de structures de stockages ont livré des graines carbonisées (étude carpologique en cours). La concentration des vestiges au nord-ouest du site désigne vraisemblablement cette zone comme le noyau principal du village du haut Moyen Âge.

Le plein et le bas Moyen-Âge (XII^{e}-XV^{e} siècle)

A la fin du XI^{e} siècle, le bourg carolingien semble céder la place à une occupation continue sans hiatus chronologique du XII^{e} au XV^{e} siècle. La diffusion de l'habitat excède les limites précédemment établies et les vestiges se localisent sur l'ensemble du site. Leur répartition semble se caler sur le réseau viaire médiéval. On retrouve sur quasiment l'intégralité du pourtour de l'îlot Goulois, des chapelets de fosses médiévales, se recoupant les unes les autres. Ces diverses structures paraissent mettre en évidence un parcellaire laniéré, disposé perpendiculairement au front de rue dont le module récurrent permet de saisir l'organisation. La fouille a pu mettre au jour le répertoire classique des structures pour cette période. Il s'agit de fosses, parfois de grandes dimensions, rejetées en fond de parcelle (latrines, celliers, fosses dépotoirs, trous de poteaux...). Toutefois, peu d'éléments clairement attribuables à de l'habitat nous sont parvenus, à l'exception de lambeaux de niveaux de sols, très lacunaires. On retiendra néanmoins l'existence, au nord, d'une cave creusée et vraisemblablement planchéiée, qui semble appartenir à une installation domestique.

La période moderne (XVI^{e}-XVIII^{e}s.)

Le début de la période moderne marque une phase d'abandon du site, ainsi qu'une déprise de l'habitat médiéval. Un épais niveau de terre végétale scelle l'ensemble des vestiges et marque un arrêt dans l'occupation de la parcelle.

Cette opération a constitué une occasion privilégiée de mener une fouille extensive au coeur du vieux Dechy. Les premiers résultats semblent prometteurs. En effet, la fouille a mis en évidence une occupation continue tout à fait remarquable, à la fois par sa densité, son emprise et surtout par la qualité des vestiges préservés, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à la période moderne. L'opération vient complèter le maillage archéologique de la commune de Dechy, en y adjoignant le coeur du primo-village, mais également, à une échelle plus vaste, celui de l'ensemble des villages médiévaux de l'Ostrevent fouillés depuis 30 ans par la Cad-Dap, tels que Guesnain ou encore Auby. Le rapport de fouille à venir permettra d'apporter un éclairage inédit sur le patrimoine archéologique de Dechy et intégrera pleinement la problématique de la genèse des villages médiévaux dans le Nord de la France.

Marcq-en-Ostrevent (Nord), un habitat rural mérovingien.

Damien CENSIER (Cad-Dap)

Un diagnostic réalisé rue de Marquette à Marcq-en-Ostrevent au cours de l'été 2008 sur une parcelle de 28 000 m², a révélé la présence de vestiges d'époque mérovingienne.

La zone de concentration était localisée au creux du vallon du Riot des Glennes, petit cours d'eau se rattachant au réseau hydrographique de la vallée de la Sensée. Au vu de l'intérêt des vestiges mis au jour, une emprise de 7 500 m² située dans la partie nord/ouest de la parcelle cadastrale AH 2 a été fouillée.

L'opération de fouille réalisée du 25 juin au 31 août 2009 a mis en évidence la présence de plus de 280 excavations ou niveaux, dont la datation s'échelonne sans interruption du début du VI^{e} siècle au début du IX^{e} siècle. Les vestiges caractéristiques de cette période, se composent d'une quarantaine de bâtiments semi-excavés, d'une ou deux constructions de plain-pied sur poteaux, de silos, de structures domestique de combustion et de diverses fosses. Les traces d'un artisanat lié à la métallurgie, se placent à l'écart de la zone d'occupation, se matérialisent par la présence de trois fosses de rejets contenant une proportion notable de scories et de cendres.

Deux phases d'occupations ont pu être déterminées grâce à l'étude du mobilier céramique. Elles montrent une pérennité ainsi qu'une relative stabilité quant à ses dimensions de l'installation.

L'étude archéozoologique indique que l'essentiel des restes osseux proviennent de mammifères domestiques (boeufs, porcs, caprinés) dans des proportions assez équilibrées. La quasi-absence de faune sauvage est caractéristique des sites ruraux de cette époque. L'analyse de la microfaune permet d'appréhender l'environnement naturel du site. Elle indique un certain éloignement des zones cultivées et confirme la proximité d'une zone humide (riot).

Le petit mobilier comporte divers objets métalliques (lames de couteaux, fiches, pointe de flèche), des ustensiles pour le tissage (pesons en calcaire, fusaïoles, broches) ainsi que quelques accessoires de parure (fibules, épingle en bronze, fragments de plaques de ceinture). S'ajoutent à cela de rares fragments de vaisselle en verre et quelques fragments de peigne en os. On note la présence plus exceptionnelle d'un *tremissis* d'origine wisigothe et une bague en alliage cuivreux de belle facture. .

L'ensemble de ces éléments amène à considérer cette occupation comme une installation de taille réduite dont la principale activité semble être la mise en valeur et l'exploitation du territoire agricole.

La présence d'un mobilier de qualité (*tremissis*, bague sigillaire) pourrait être le fait d'une famille d'un certain rang social, hypothèse que seule la mise au jour de la nécropole associée à cette occupation pourrait confirmer.

Les raisons de l'implantation d'une communauté humaine sur ce territoire sont peut-être à mettre en relation avec la proximité des axes de transport et de commerce de toute première importance que sont la Sensée et l'Escaut. Les excédents de l'activité agricole trouveraient grâce à ces axes de nombreux débouchés en amont et en aval du fleuve.

L'abandon du site au cours de la seconde moitié du IX^{e} siècle est matérialisé par la présence d'un niveau sombre colmatant la phase d'apparition des vestiges mérovingiens. Situé dans la partie basse du vallon, cette strate est constituée d'un limon chargé de charbons de bois et de mobilier. Ce phénomène, issu sans doute d'une remise en culture de la zone, s'observe plus généralement dans des contextes urbains.

Au cours de la période moderne, un parcellaire agricole ainsi qu'une série d'aménagements hydrauliques (puits, bassins, dérivations du Riot) marquent le sous-sol de la parcelle. Ces éléments sont associés à la fondation d'un mur d'enclos constitué de moellons calcaires et de rares fragments de briques. Cet enclos, observé sur une superficie de 4 000 m², se développe à l'ouest en direction de l'église. De dimensions exceptionnelles, il est sans doute agrégé à un programme architectural ambitieux, localisé au centre du village. Une surveillance archéologique de la zone (même lors de simples travaux de voiries) permettrait peut-être de confirmer la localisation sur cette parcelle de l'ancienne *« maison forte »* connue par des mentions d'archives.

Vues générales du site, clichés : Damien Censier (Cad-Dap)

Un habitat avec fours et puits des VIII^{e}-X^{e} s. à Camphin-en-Carembault (Nord).

Christine DENIMAL (Archéopole)

Le projet de la création d'une ZAC sur la commune de Camphin-en-Carembault est à l'origine de la fouille préventive réalisée sur une surface de 2,5 ha d'août à fin novembre 2009.

Le site, localisé à 15 km au sud de Lille, fait partie de la Pévèle, zone géographique constituée de collines développées sur les sables et argiles tertiaires. L'emprise occupe la partie basse d'un versant particulièrement marqué (34,30 m NGF au nord, 29 m NGF au sud). À 1 km en contrebas, au sud-est, s'amorce la zone marécageuse fortement étendue du fond de vallée de la Deûle. Le site est une création *ex nihilo* dans un terroir occupé depuis La Tène ancienne. A l'ouest, a été diagnostiquée une occupation gallo-romaine du Haut-Empire. Cette agglomération a conservé dans sa dénomination son appartenance au *pagus Carabantensis* du Diocèse de Tournai. En outre, en 962, le comte Arnould le Vieux fait don de l'église, des serfs et des biens à l'Abbaye de Saint-Pierre du Mont Blandin de Gand.

Les investigations archéologiques menées sur le site ont permis de mettre en évidence une occupation du haut Moyen Âge implantée au sein d'un parcellaire plus ancien mis en place au cours de La Tène ancienne et moyenne et dont l'occupation se poursuit au cours du Haut-Empire et l'époque mérovingienne au sein du terroir. Bien que l'extension totale reste inconnue car hors emprise, les informations recueillies permettent de retracer l'évolution de plusieurs unités domestiques vouées aux activités agro-pastorales de la seconde moitié du VII^{e} siècle à la seconde moitié du X^{e} siècle. Aussi, cette occupation se singularise de celles connues pour les mêmes périodes dans nos régions par son organisation structurelle, par l'absence de fonds de cabane et de grands bâtiments sur poteaux à deux nefs et par la forme inédite de fours établis en complexes.

En partie enclose par un système fossoyé, l'occupation du haut Moyen Âge s'organise entre la seconde moitié du VII^{e} siècle et le début du IX^{e} siècle en deux unités distantes d'une cinquantaine de mètre le long des limites méridionale et occidentale de l'enclos. Chaque pôle comprend un bâtiment d'habitat, son propre puits et son complexe de fours installé en périphérie des bâtiments. L'un d'eux possède la particularité d'être installé au sein d'un vaste bâtiment d'une surface de 92 m². L'expansion de l'occupation se poursuit du IX^{e} siècle à la seconde moitié du X^{e} siècle au sein même de l'enclos. Tandis qu'une troisième unité prend place dans l'espace laissé libre entre les deux premières selon le même modèle comprenant un habitat, un puits et un espace d'activités avec un complexe de fours, des enclos limités par des clôtures se distribuant autour d'une quatrième unité équipée d'un petit bâtiment et d'un puits occupent l'espace laissé libre au nord-est. L'expansion se poursuit à l'extérieur de l'enclos à l'est de la limite orientale marquée par l'implantation de deux nouvelles unités. À la différence des précédentes, on note l'absence de complexe de fours et la présence d'un seul puits peut-être commun aux deux nouveaux pôles. Chaque unité est séparée par des axes de circulation. Ces derniers convergent tous vers la limite septentrionale de l'occupation, et témoignent peut-être la présence d'un chemin.

L'étude complémentaire des données carpologiques, palynologiques et archéozoologiques, associée à la nature des structures mises en place, permettent de caractériser l'occupation essentiellement tournée vers la culture (froment, orge, seigle et avoine) et l'élevage (bœufs, porcs et moutons) . On note aussi la présence de chevaux. Les céréales sont peut-être séchées au sein des complexes de fours qui présentent une sole de chambre de cuisson de plan sub-triangulaire tout à fait singulière. L'adoption de cette forme qui ne peut-être le fait du hasard, doit correspondre à une fonction bien particulière qui nous échappe. En effet, ces fours ont à la fois pu servir pour la cuisson

du pain et pour le séchage de céréales soit pour le stockage, soit pour en favoriser la mouture ou encore pour le maltage et la fabrication de la bière ou la cervoise. Aussi, la présence au nombre limité de structures de stockage tels que les silos ou encore greniers pose question : ces dernières sont-elles situées hors emprise en une zone spécifique ou le stockage est il réalisé dans les greniers des habitats?

L'ensemble de l'occupation est abandonné dans la seconde moitié du X^{e} siècle pour des raisons qui restent inconnues. Elles sont généralement attribuées à la restructuration des occupations et le regroupement en village. Force est de constater que la période de l'abandon coïncide avec la donation de Camphin-en-Carembault au monastère Saint-Blandin de Gand et l'installation du seigneur Saswalon au château de Plouick et à la fondation de l'abbaye de Phalempin.

Bien que le haut Moyen Âge semble clore l'occupation humaine des lieux, une remise en valeur du terrain intervient au cours de la période moderne, entre la fin du XV^{e} siècle et le début du XVII^{e} siècle, marquée par le creusement de fossés reprenant en partie le tracé de ceux d'époque médiévale. L'inhumation de bovins suite à une épizootie indique une exploitation proche. Cette vocation agricole perdure jusqu'à notre intervention.

L'occupation du haut Moyen Âge de Camphin-en-Carembault, bien que partiellement fouillé, offre une nouvelle image d'un habitat concentré en zone rurale. Sa structuration et les structures présentes, en particulier les complexes de fours et l'absence de fonds de cabanes, nuancent l'image connue jusqu'à présent de l'organisation des occupations moyenâgeuses dans le Nord-Pas-de-Calais. De nombreuses interrogations subsistent néanmoins : où se situe l'espace funéraire, existe-t-il des zones spécifiques de stockage ? Cet habitat est-il indépendant ou sous la dépendance d'un seigneur ?

Le château comtal de Saint-Omer (Pas-de-Calais), diagnostic de l'Esplanade.

Jean-Michel WILLOT (Cda/cg 62)

La ville de Saint-Omer (Pas-de-Calais) prévoit de construire, Place de l'Esplanade, un parking sur deux niveaux. L'importance des travaux d'aménagement envisagés dans un environnement archéologique riche (le projet se situe dans le coeur historique, à l'emplacement supposé d'un château comtal) suscite un diagnostic archéologique, réalisé par le Centre Départemental d'Archéologie entre le 14 mars et le 1er avril 2012. L'opération a mis au jour, sur une surface de plus de 6000 m², des vestiges dans un remarquable état de conservation. Ces derniers sont apparus sous le niveau de chaussée, à une profondeur comprise entre 0,40 m et 1 m.

Un faubourg au nord de la ville de Saint-Omer ?

Des vestiges d'un habitat datés des XIe-XIIe siècles ont été repérés au sud-ouest du site dans deux sondages. Il s'agit de niveaux d'apprêt de sol en limon damé, surmontés de fins litages noirâtres, de remblais, de trous de poteaux et d'un foyer. Cette stratigraphie se développe au-dessus d'un niveau de champ mal daté, sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. La surface d'extension de cette occupation est estimée à 670 m².

Le contexte prédispose à l'essor d'un faubourg dans ce secteur : l'habitat est situé à 150 m environ de l'enceinte urbaine du XIe siècle, en périphérie des secteurs marécageux et de la voie de communication fluviatile de Haut Pont connectée à l'Aa. Au sud, intra-muros, le grand marché au blé de la ville, très actif, a sans doute également participé au développement d'un habitat périurbain.

Le site castral

Au début du XIIIe siècle, lors du rattachement du comté d'Artois à la couronne de France, une quatrième enceinte urbaine est en chantier intègrant notamment les faubourgs au nord. Le site de l'Esplanade est ouvert sur des terres et non sur des marais, conduisant le comte Louis, fils du roi de France, à renforcer la défense de ce secteur en y établissant le château comtal.

Le diagnostic a mis au jour une partie de la courtine nord et l'entrée primitive à l'est du château comtal, soit environ 40 % du site d'origine (1 200 m², le reste ayant été détruit lors de la construction d'un complexe cinématographique). Les maçonneries ont été épierrées à la Révolution mais il subsiste des éléments en fondation (courtine nord) et une partie des élévations de la tour d'entrée nord. Des aménagements (canonnière, galerie ?) et des indices de transformations des fortifications (tour d'entrée nord, renfort de la tour sud) ont pu être identifiés.

Intra-muros, une séquence de sols conservée sur 1 m de haut de bâtiments adossés à la courtine, a été isolée, associée à des poteaux massifs et de grands foyers. Cette stratigraphie a été datée des XIIIe-XVe siècles, les niveaux et les constructions tardifs du site ayant disparu à la suite du réaménagement de la place après la Révolution.

Les fossés défensifs occupent une grande partie du site (4 000 m²). Très profonds (plus de 3,50 m sous la chaussée), ils n'ont pas pu être observés dans leur globalité. Toutefois, l'examen de leur comblement a permis de reconnaître plusieurs phases de creusement, de comblement et d'extension du système fossoyé entre le XIIIe siècle et la révolution.

Le franchissement du fossé n'a pas été retrouvé. En revanche, des habitats en bordure extérieure de fossé et un glacis, ont été mis au jour à l'est et au nord-est.

La campagne de fouille de 1997 située au sud du site de l'Esplanade (Place Painlevé, Barret et al. 1998) avait concerné l'habitat urbain médiéval uniquement, le château comtal n'ayant pas été prescrit. Le site de l'Esplanade reste donc la dernière opportunité d'explorer le château, siège du pouvoir comtal, dont la configuration d'origine comme les transformations demeurent méconnues. De plus, dans la région, les exemples étudiés se rapprochant le plus du château de Saint-Omer, (le Palais Rihour et le château royal de Lille, le château de Selles de Cambrai et le Château-le-Comte de Valenciennes), n'ont été, à ce jour, que partiellement explorés par l'archéologie (Motte, Roumégoux 2010, Blieck et al. 2002).

Fouilles à Hondschoote (Nord) : rues Coppens et Wassendaele, XVI^{e} et XVII^{e} s.

Stéphane LEPLUS (Archeopole)

Un diagnostic réalisé à Hondschoote (Nord) a mis au jour des vestiges liés à un atelier de potier ainsi qu'un secteur d'habitat ayant livré des fondations de bâtiments composées de briques flamandes. L'atelier de potier est daté du XVI^{e} siècle et le secteur d'habitat du XVII^{e} siècle.

Les parcelles concernées par ce diagnostic sont situées à un jet de pierre du centre ville de la commune, où une église et un hôtel de ville tous deux datés du XVII^{e} siècle sont encore visibles. De plus un moulin à vent du XII^{e} siècle est situé à une centaine de mètres de l'emprise de fouilles. Enfin, la commune d'Hondschoote au XVI^{e} siècle était un centre international de production textile en pleine apogée. Le XVII^{e} siècle a vu le déclin de la commune lorsque les commerçants ont préféré s'installer dans ce qui est aujourd'hui la Belgique ou les Pays-Bas. Le contexte éminemment sensible tant du point de vue historique que géographique (centre ville) et les vestiges mis au jour lors du diagnostic ont conduit à la rélisation d'une opération d'archéologie préventive.

Celle-ci a donc eu lieu à Hondschoote entre la rue Coppens et la rue Wassendaele et a été effectuée d'avril à fin octobre 2011 par la société Archeopole pour une superficie de 3,3 ha.

Une fois le décapage effectué, les pistes amorcées par le diagnostic se sont vues pleinement confirmées tout en se révélant plus limitées que ce qui était espéré.

En effet il ne s'agit pas d'un atelier de potier, mais bien d'une parcelle achetée par un potier pour extraire l'argile destinée au façonnage de la poterie, ce que l'étude documentaire a confirmé : il s'agit d'une *potterbilck*, que l'on peut traduire par prairie/prés des potiers. Les fosses d'extraction, une fois creusées, étaient réutilisées comme tessonnières afin de se débarrasser des ratés de cuisson. Par contre l'unité de production n'a pas été mise au jour, aucun four n'ayant pas été détecté. Les fosses d'extraction ont tellement impacté le banc d'argile local jusqu'à la couche de sable présente sous l'argile que lors du décapage seules apparaissaient quelques bandes de terrain naturel de quelques centimètres entre les structures.

Le pole d'habitat du XVII^{e} siècle a été décelé, au nord de l'emprise. Ce secteur s'avère finalement un peu plus complexe que prévu. Les études en cours laissent supposer qu'au moins trois phases se succèdent, puisque l'étude des cuirs, la dendrochronologie et la céramique donnent des dates concordantes de la moitié du XVI^{e} à la deuxième moitié du XVII^{e} . Cet ensemble comprend deux bâtiments en briques ainsi que quelques puits dont deux sont cuvelés avec des tonneaux en bois réemployés, alors que les autres sont cuvelés avec des briques. Une structure excavée maçonnée a également été mise au jour. Il peut s'agir d'une latrine ou d'une cave. Ce secteur comprend enfin énormément de fosses de rejet et quelques mares.

De très nombreux fragments de cuir dont plusieurs chaussures entières, ont été découverts dans les contextes humides des puits.

Les tonneaux sont dans un état de conservation exceptionnel et on peut attendre beaucoup de leur étude car les traces laissées par les différents artisans pour le débitage, le montage, la nature des produits contenus et d'autres informations commerciales sont encore apparentes sur les tonneaux.

On note que de puissants fossés parcellaires quadrillent le secteur. La plupart matérialisent des limites encore visibles sur le cadastre actuel ou sur les cadastres du XIX^{e} siècle. Un groupe de

structures accompagné d'un bâtiment en briques appartient à cette période. L'étude documentaire montre que ce bâtiment n'avait pas pour vocation l'habitat et qu'il appartenait, en 1864, à Markey Pierre Michel Goudaert, rentier à Hondschoote.

Enfin à proximité de la zone d'extraction d'argile, plusieurs bâtiments de brique ont été mis au jour, accompagnés de mares. On ne sait pas encore si ces bâtiments ont un lien avec la zone d'extraction ou l'activité de poterie.

Une occupation gallo-romaine du I^{er} siècle ap. J.-C. a également été décelée dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Très perturbée par les vestiges modernes il est ardu de lui trouver une cohérence interne, les vestiges apparaissant ponctuellement entre deux fosses d'extraction quand ils n'ont pas été traversés par un fossé de parcellaire.
Une structure datée de La Tène moyenne a également été fouillée.

Outre la grande quantité de cuir, de nombreux fragments de bois et les tonneaux des puits qui ont été envoyés pour étude xylologique, tracéologique et dendrochronologique, une importante quantité de céramique a été prélevée dans les tessonnières en vue de caractériser la production. Une grande quantité de faune, de verre, de métal et des monnaies a été recueillie. Trois inhumations sont également en lien avec l'occupation.

En conclusion nous souhaitons rappeler que les études sont encore en cours, voire commencent à peine dans certains domaines.Les données collectées et ce que nous en avons entrevu pour le moment laissent augurer de très bons résultats en ce qui concerne les connaissances archéologiques que nous pouvons avoir sur le bas Moyen Âge en général et sur le secteur flamand en particulier. On peut aussi espérer que l'étude documentaire des archives, croisée aux données archéologiques, apporte un éclairage supplémentaire sur la connaissance du passé de la ville d'Hondschoote, qui en dehors des aspects liés à la production textile n'a pas été traité en profondeur.